

Master « Sciences Sociales »
Parcours « Quantifier en sciences sociales »

La mobilité sociale de l'immigration
*Étude des trajectoires occupationnelles immigrées du départ du pays d'origine à
l'installation durable en France*

Session
Septembre 2024

Soutenu par
LI Dalong

Sous la direction de
Mathieu Ichou

Devant un jury composé de
Mathieu Ichou (chargé de recherche à l'Ined)
Étienne Pénissat (chargé de recherche au Cnrs)

Sommaire

Introduction.....	3
Revue de littérature.....	5
<i>i. La question de l'influence des caractéristiques socio-économiques prémigratoires sur les carrières occupationnelles dans le pays de destination : le modèle en U</i>	
<i>ii. L'interaction des rapports sociaux de sexe et de race dans le devenir des immigrées</i>	
Echantillonnage, variables.....	11
<i>i. L'enquête Teo2 et la construction de notre échantillon d'intérêt</i>	
<i>ii. L'utilisation d'un index international de statut occupationnel, le International Socio-Economic Index (ISEI)</i>	
<i>iii. Genre et origine migratoire</i>	
Partie 1 : Description des parcours professionnels immigrés	18
<i>1.1) Répartitions des trois variables d'ISEI pour l'ensemble de notre échantillon</i>	
<i>1.2) Mobilités occupationnelles et origine migratoire</i>	
<i>1.3) Mobilités occupationnelles et genre</i>	
Partie 2 : Mécanismes explicatifs du déclassement et du reclassement	30
<i>2.1) Quantifier les inégalités ethnoraciales : le rendement différencié du capital humain acquis à l'insertion sur le marché du travail en France</i>	
<i>2.2) L'interaction des dynamiques de genre et de racialisation dans la détermination du premier emploi occupé en France</i>	
<i>2.3) Les déterminants du reclassement dans la durée en France</i>	
Conclusion	51
Bibliographie.....	53
Annexes	56

Introduction : Un travail de sociologie des mobilités sociales transnationales

Les travaux sur les conditions socioéconomiques des immigrés se sont traditionnellement focalisés sur leurs trajectoires une fois arrivés dans le pays de destination (Portes et Zhou 1993 ; Portes et Rumbaut 2001). Dans l'étude de *l'assimilation* des immigrés à la société dans laquelle ils arrivent, ce domaine d'étude a principalement procédé par comparaison des immigrés avec les natifs de la société de destination. Ce paradigme de l'assimilation a été l'objet de nombreuses critiques qui soulignent les angles morts d'un tel nationalisme méthodologique. En effet, procéder de cette manière tronque les trajectoires sociales des immigrés en ne prenant pas en compte les expériences prémigratoires que les individus connaissent dans leur pays d'origine (Sayad 1991). Une sociologie de l'immigration se doit ainsi de joindre les deux bouts en analysant à la fois les parcours des immigrés en amont et en aval de la migration. En émigrant/immigrant, les individus se situent tour à tour dans deux espaces distincts de référence de la position sociale, où les capitaux économiques, sociaux et culturels n'ont pas la même portée. Retranscrire la complexité de l'expérience migratoire, c'est ainsi s'intéresser au passage d'un espace social national à un autre (Bidet, 2018). A travers la migration, les divers capitaux d'un individu sont réinvestis, transformés, accumulés pour définir une nouvelle position sociale dans la société d'immigration en relation avec de nouveaux critères sociaux et culturels. Aussi l'étude de l'immigration doit-elle nécessairement partir de l'étude des trajectoires sociales de l'immigration, c'est-à-dire des mobilités sociales transnationales qui accompagnent la mobilité géographique. De la même manière que les travaux sur la mobilité sociale intergénérationnelle mobilisent la variable de la profession exercée pour comparer les positions sociales atteintes par les parents et leurs enfants, nous proposons dans le cadre de ce travail de comparer les professions que les immigrés exercent dans leurs pays d'origine avant d'émigrer aux professions qu'ils exercent en France pour rendre compte des positions sociales occupées avant et après la migration. En particulier, il s'agit d'étudier les trajectoires de déclassement ou de mobilité ascendante qui se font à travers la migration dans la perspective de mobilités sociales transnationales. L'attention apportée aux caractéristiques prémigratoires dans l'étude de l'immigration est relativement récente, et les données qui mettent en lien les statistiques sur les immigrés en France avec leurs expériences passées dans leur pays d'origine sont rares. La statistique publique porte

actuellement un intérêt particulier pour ces questions, comme en témoigne la publication récente d'un rapport de l'INSEE comparant les catégories socio-professionnelles (PCS) actuelles des immigrés africains en France avec les PCS de ces mêmes individus avant la migration dans leur pays d'origine (INSEE, août 2024). Une telle comparaison qui prend en compte les caractéristiques sociales prémigratoires des individus est rendue possible par l'accès aux données de l'enquête Trajectoires et Origines 2 (TeO2) (INED 2019), que nous utiliserons également dans notre travail. Le questionnaire de l'enquête Trajectoires et Origines comporte en effet un volet emploi qui restitue les professions exercées par les immigrés à trois points distincts de leurs trajectoires migratoires : avant la migration dans le pays d'origine, au premier emploi en France et au moment de la passation de l'enquête. Cette restitution partielle de la trajectoire socio-professionnelles des immigrés en ces trois moments nous permet de confronter les données de l'enquête TeO2 au modèle de la carrière occupationnelle des immigrés en U (*U Shaped Pattern of immigrants occupational careers*) établi dans la littérature internationale. Selon ce dernier, la trajectoire occupationnelle des immigrés serait caractérisée par un déclassement professionnel consécutif à la migration qui serait ensuite recouvert dans la durée à mesure que les immigrés parviennent à adapter leurs compétences acquises par le passé au contexte nouveau du marché du travail du pays de destination (McAllister 1995 ; Chiswick, Lee et Miller 2005, Akresh 2008). L'objectif de notre travail sera d'étudier dans quelle mesure ce modèle permet de rendre compte des trajectoires occupationnelles des immigrés en France en utilisant les données de l'enquête TeO2.

La structure de notre mémoire est la suivante : après une brève revue de littérature sur la persistance des caractéristiques prémigratoires des immigrés à travers la migration et le modèle en U des carrières occupationnelles, nous présenterons les données d'enquête, l'échantillonnage que nous avons retenu pour notre analyse et nos principales variables d'intérêt. Une première partie descriptive analysera ensuite la validité empirique du modèle en U des carrières occupationnelles immigrées dans le cas de la France en discriminant l'analyse en fonction des variables d'origine migratoire et du genre. Une seconde partie d'analyse multivariée mobilisera l'usage de régressions afin d'identifier les mécanismes à l'œuvre dans les phénomènes de déclassement après la migration et de reclassement dans la durée.

Revue de littérature

La question de l'influence des caractéristiques socio-économiques prémigratoires sur les carrières occupationnelles dans le pays de destination : le modèle en U (U Shaped pattern)

La littérature internationale établie a théorisé un modèle en U pour décrire la mobilité occupationnelle des immigrés. Selon ce modèle, la trajectoire des immigrés serait caractérisée par un déclassement professionnel consécutif à la migration (mobilité descendante) qui serait rattrapé dans la durée avec le temps passé dans le pays de destination. Chiswick (1978) étudie d'abord la différence de revenus entre natifs et immigrés aux Etats Unis et montre comment cette différence décroît en fonction de la durée de séjour des immigrés. Une théorie générale de la carrière occupationnelle des immigrés est ensuite développée par Chiswick, Lee et Miller (2005). Selon cette dernière, le déclassement que les immigrés connaissent lors de leur arrivée en France ne serait que transitoire car leurs revenus et statut socio-professionnel s'amélioreraient dans le temps. Le concept de transférabilité de capital humain (*transferability of human capital*) sous-tend cette théorie : les compétences valorisées sur un marché du travail national étant spécifiques au pays, les nouveaux arrivants étrangers doivent opérer une traduction de leurs compétences d'origines pour que ces dernières soient valorisées dans le pays de destination. Par exemple, les immigrés ne sont pas aussi informés sur le marché du travail et son fonctionnement que les natifs à leur arrivée. Ils peuvent également arriver en France avec une faible maîtrise de la langue. Enfin, ils peuvent arriver dans le pays de destination sans diplôme reconnu sur le marché du travail national, l'Etat d'immigration se réservant le monopole de certification du capital culturel institutionnalisé. Cette situation va amener la personne immigrée à occuper un travail en dessous de ses compétences dans un premier temps. Dans la durée cependant, les immigrés surpassent leurs difficultés initiales à mesure qu'ils acquièrent des informations sur le marché du travail national, s'améliorent dans la langue du pays de destination ou obtiennent des certifications académiques. Ces mécanismes permettent le transfert des compétences initialement acquises par les immigrés dans le contexte spécifique du marché du travail du pays de destination, ce qui les amènent alors à connaître une mobilité sociale ascendante. Le modèle de la carrière occupationnelle des immigrés en U est ainsi une représentation idéale-typique de l'*assimilation* des immigrés à leur société de destination, du moins du point de vue de la situation

socioprofessionnelle, en ce que les immigrés sont supposés performer à terme de la même manière que les natifs sur le marché du travail.

Les études empiriques qui examinent la carrière occupationnelle des immigrés en mettant en lien leur positions pré et post migratoires sont rares, notamment en raison de la difficulté d'obtenir des données adéquates. Le modèle théorique de la carrière occupationnelle des immigrés en U n'a été corroboré empiriquement que pour les pays anglo-saxons de longue tradition migratoire comme les Etats Unis (Akresh 2008) ou l'Australie (Mc Allister 1995 ; Chiswick, Lee et Miller 2005). Fellini et Guetto (2019) montrent comment la validité de ce modèle dépend en partie du caractère segmenté ou non du marché du travail national et de sa flexibilité. Dans les marchés du travail fortement flexibles comme celui des Etats Unis, les immigrés trouvent des opportunités d'emploi diverses, ce qui favorise à terme leur potentielle mobilité ascendante. Les immigrés sont cependant comme les natifs plus à risque de perdre leur emploi que dans les marchés du travail régulés. A l'inverse, les pays qui ne sont devenus que récemment des pays d'immigration comme les pays d'Europe du Sud (Espagne et Italie) sont caractérisés par des marchés du travail fortement segmentés. Dans ces pays, on constate la coexistence d'un marché du travail principal régulé où les immigrés sont fortement sous représentés avec un marché du travail parallèle qui contourne ces règles vers lequel les immigrés sont orientés, et ce indépendamment de leur caractéristiques prémigratoires. En Italie et en Espagne, les immigrés connaissent globalement un fort déclassement à leur arrivée rarement suivi d'un recouvrement par la suite.

La France a une plus longue tradition migratoire que l'Espagne et l'Italie et présente un marché du travail relativement plus unifié que les pays du Sud de l'Europe, ce qui permet en comparaison une plus grande persistance du statut socio professionnel prémigratoire des immigrés à travers la migration (Fellini et Guetto, 2019). Les immigrés et les natifs ne se répartissent cependant pas de la même manière en fonction des secteurs différents secteurs d'activités (Simon et Steichen, 2014). Les immigrés en France ont tendance à être concentrés dans des secteurs spécifiques du marché du travail, à savoir la construction, les services, le transport, la vente, et la restauration. La désindustrialisation a fortement changé la proportion d'immigrés travaillant dans l'industrie manufacturière. Alors que les immigrés y étaient fortement

surreprésentés dans les années 1960 et 1970, la réduction des effectifs et le besoin d'ouvriers ayant plus de qualifications ont causé le remplacement des immigrés par des natifs dans ce secteur. A cette segmentation vient se rajouter une forte dimension d'éthnicisation du marché : les immigrés européens ont tendance à travailler dans les secteurs de la construction, dans l'administration et les services, les immigrés du Maghreb sont concentrés dans les secteurs de la vente et du service en support des entreprises et les immigrés d'Afrique subsaharienne sont fortement surreprésentés dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, des services en support des entreprises et de l'administration. La littérature a montré la spécificité des difficultés rencontrées par les immigrés du Maghreb et d'Afrique subsaharienne en ce qui concerne l'intégration sur le marché du travail français. D'une part, ces deux groupes d'origine migratoire connaissent les plus hauts taux d'inactivités dans les premières années qui suivent la migration. Par ailleurs, ces populations les sont les plus surreprésentés dans les sphères les plus précaires du marché du travail. Enfin, ces deux groupes ethniques connaissent les plus hauts taux de surqualification (*occupational mismatch*), dans la mesure où ces immigrés sélectionnés positivement dans le cadre de leur migration se retrouvent souvent à avoir un travail qui ne requiert pas de qualification à leur arrivée en France. (Simon et Steichen, 2014). Selon l'hypothèse de la carrière occupationnelle en U, plus le déclassement connu lors de l'arrivée est conséquent et plus un reclassement de la même envergure devrait s'ensuivre par la suite. Le cas de la France invalide cette assomption dans la mesure où les immigrés du Maghreb et d'Afrique subsaharienne connaissent le plus de déclassement avec la migration mais sont également les moins susceptibles de voir leur situation socio-professionnelle s'améliorer sur le long terme (Fellini et Guetto, 2019).

En plus de la segmentation du marché du travail national du pays d'arrivée, d'autres facteurs sont susceptibles d'influencer la mobilité des immigrés. Un plus haut niveau de diplôme est ainsi associé avec une courbe en U plus profonde pour la personne qui immigre (Duleep and Regets 1997), le mécanisme sous-jacent ce résultat serait qu'un niveau de diplôme plus élevé correspond à des compétences plus difficiles à transférer à l'internationale qu'un niveau d'éducation basique mais que la traduction de ces compétences se fait à terme et permet un reclassement plus prononcé. Le niveau de transférabilité des compétences et du capital humain dépend de la distance culturelle et économique entre le pays d'origine et le pays de destination

(Hagan 2004) et les immigrés de pays moins développés sont les plus susceptibles de connaître un déclassement consécutif à la migration. Le type de migration est aussi déterminant. Les migrants qui partent pour des raisons économiques sont plus susceptibles de mettre en œuvre des stratégies pour minimiser leur déclassement en arrivant dans le pays de destination que les réfugiés politiques ou les immigrés qui partent pour rejoindre leur famille dans le pays de destination (Chiswick et al 2005). L'accès à une communauté formée par les compatriotes d'un immigré déjà établie dans le pays d'immigration peut apporter des ressources qui peuvent limiter l'ampleur du déclassement et ainsi aplatir la courbe en U. Ces réseaux peuvent aussi disposer de ressources très fortement liées à un secteur du marché du travail spécifique dans le cas de marchés segmentés et ainsi permettre un fort déclassement des immigrés nouvellement arrivés (Chiswick et Miller 1998). La maîtrise de la langue du pays de destination permet aussi l'accès à des emplois qui mettent en jeu des tâches plus diversifiées et plus d'interactions. Les immigrés qui maîtrisent la langue du pays de destination avant la migration connaîtront donc un déclassement relativement moindre (Chiswick and Miller 1998). Enfin, les immigrés non régularisés ont tendance à occuper des emplois plus précaires (Kandel et Donato 2009), ils connaissent donc tendanciellement de plus gros déclassements par la migration. Leur régularisation peut permettre l'accès à de meilleurs emplois. Leur trajectoire occupationnelle a donc tendance à former un U plus creusé.

En s'inscrivant dans cette littérature existante, notre objectif est d'une part de mener une étude de la trajectoire professionnelle des immigrés en trois points sur les nouvelles données de TeO2. Notre perspective sera de tester empiriquement le modèle de la U Shaped Pattern des carrières occupationnelles immigrées dans le cas de données récentes pour la France. On pourra notamment comparer nos résultats avec les résultats de Fellini et Guetto de 2019 menés sur la première édition de l'enquête. Par ailleurs, il nous paraît intéressant de nous intéresser plus spécifiquement à la dimension sexuée de ces trajectoires occupationnelles.

L'interaction des rapports sociaux de sexe et de race dans le devenir des immigrées

La littérature sur l'intégration des femmes immigrées en France au marché du travail national insiste sur la forte prévalence de l'inactivité d'une forte proportion des immigrées à

l'arrivée. A la différence de l'immigration masculine pour qui l'emploi serait au cœur du projet migratoire, la migration des femmes vers la France est plus souvent assimilable à des préoccupations familiales, notamment pour rejoindre un proche habitant déjà en France (Tribalat, 1996). Cette différence dans la nature du projet migratoire se traduit sur les statistiques d'activité des immigrées qui arrivent en France. Dans une étude menée en 2006 sur l'enquête Histoire de vie, Chloé Tavan montre que si la part d'hommes immigrés qui occupent un emploi varie peu avant et après la migration, celle des femmes passe de 42% à 29%. Cet inégal retour à l'emploi perdure dans le temps : A l'issue de 6 ans de vie en France, la quasi-totalité des hommes en emploi avant leur départ ont retrouvé une activité professionnelle en France alors que ce n'est le cas que de 6 femmes sur 10. En particulier, les immigrées non européennes sont les plus retrait du marché du travail, que ce soit en temps complet ou en temps partiel (Beauchemin, Hamel, Simon, 2021) et les groupes ethniques les plus défavorisés au niveau de l'intégration sur le marché du travail (le Maghreb et l'Afrique subsaharienne) sont aussi ceux qui comptent le plus de femmes qui deviennent inactives de façon durable à la suite de la migration (Simon, Steichen, 2014). Dans le cadre de notre étude nous souhaitons non pas étudier l'activité ou l'inactivité des femmes immigrées mais les statuts occupationnels atteints par les femmes immigrées qui travaillent en France, qui sont bien moins étudiés que les taux d'activités. Pourtant, les femmes immigrées actives sur le marché du travail sont loin de représenter des exceptions statistiques¹, et leur proportion est en croissance continue (Chaïb 2004). Les femmes ont répartition sectorielle des emplois qui diffère des personnes de la population majoritaire et sont notamment fortement surreprésentés dans les métiers de services à la personne, aussi dits du *care* (Beauchemin, Hamel, Simon, 2021). Dans une étude qualitative réalisée en 2013 sur l'insertion des femmes migrantes sur le marché du travail du travail domestique, Francesca Scrinzi montre comment l'articulation des rapports de sexe, de genre et de classe participent à la construction de la non-qualification des femmes immigrées par les formatrices des employées. Les emplois domestiques sont construits par l'intermédiaire d'un « racisme différencialiste ou culturaliste qui naturalise les rapports sociaux [...] en s'appuyant sur des traits culturels qui se trouvent disponible – en les

¹ L'ouvrage de présentation des principaux résultats issus de l'analyse de TeO1 montre que les taux de femmes immigrées qui travaillent à temps partiel ou à temps complet vont de 45% à 71% en fonction de l'origine migratoire

travaillant dans le sens de l'essentialisation » (Scrinzi 2013, p50) Ces assignations passent notamment par l'idéalisation de la féminité et des traditions de ces travailleuses qui vont dans le sens de la construction d'une « altérité ethnique ». Cet exemple nous montre donc que les positions sociales atteintes sont étroitement en lien à la rentabilité différentielle des ressources selon le sexe et les assignations raciales. A partir de ce constat, il nous paraît particulièrement intéressant d'étudier quantitativement l'ampleur des processus de déqualification des immigrées, et analyser comment les rapports de sexe, de genre et de classe interagissent dans la formation des carrières occupationnelles immigrées en France. Les analyses qui mettent en lien la théorie des carrières occupationnelles en U et le genre sont rares et portent pour la plupart sur la mobilité des femmes immigrées dans le pays de destination. Les femmes immigrées sont ainsi moins susceptibles de connaître une mobilité ascendante que les hommes aux Etats Unis (Powers et Seltzer 1998), c'est également le cas pour les immigrées sénégalaises en Europe (Obucina, 2013). Un des objectifs de notre travail sera d'effectuer une comparaison systématique des carrières occupationnelles en France en fonction du genre et du pays d'origine, ce qui n'a pas été réalisé dans la littérature à notre connaissance.

Echantillonnage, variables

L'enquête Teo et la construction de notre échantillon d'intérêt

L'enquête Trajectoires et Origines 2 (TeO2) est une enquête menée de manière conjointe par l'Institut national des études démographiques (INED) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) qui se déroule de juillet 2019 à novembre 2020. Deuxième édition d'une enquête réalisée en 2008-2009, elle a pour objectif d'établir des statistiques nationales sur la diversité des populations en France métropolitaine et étudier comment le devenir des personnes est influencé par les origines migratoires. Elle traite de nombreuses thématiques de la vie quotidienne comme le logement, l'éducation, la maîtrise de la langue, l'emploi, les services publics et prestations sociales, la santé, les relations sociales et familiales, la nationalité, la citoyenneté, etc. L'enquête Trajectoires et Origines a marqué un tournant dans la façon d'aborder les trajectoires des migrants et de leurs descendants en traitant dans une même étude des processus de participation à la société et des discriminations et inégalités ethno-raciales (Guilyardi, 2020). Les questions posées dans la partie « Vie professionnelle » de TeO2 sont particulièrement adaptées pour notre travail sur la carrière occupationnelle des immigrés. TeO2 est une des rares bases de données disponibles qui comporte des informations longitudinales rétrospectives sur les trajectoires occupationnelles des immigrés. En effet, le questionnaire demande aux enquêtés de renseigner en clair la profession qu'ils exercent au moment de l'enquête en France, au premier travail occupé en France et juste avant la migration vers la France s'ils avaient un travail avant de partir.

L'échantillon de TeO2 comporte au total 27 181 personnes d'âge actifs, c'est-à-dire de 18 à 59 vivants en logement ordinaire en France métropolitaine. Parmi ces 27 181 personnes on compte 10 396 personnes immigrées, c'est-à-dire de personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Nous avons effectué un travail de sélection sur la base qui réduit le champ d'analyse aux personnes immigrés ayant déclaré avoir un emploi juste avant de venir en France. Sont donc exclus de la base les natifs de France métropolitaine, les immigrés ultra marins et tous les immigrés ayant indiqué ne pas avoir travaillé juste avant de venir en France ou qui n'ont pas

répondu à la question.² Pour 10 396 personnes immigrées dans l'échantillon de base nous nous retrouvons avec 3666 personnes qui satisfont ces conditions. C'est sur cet échantillon que sont menées l'ensemble des statistiques de cet article à l'exception de la présente partie de présentation. Nous avons choisi de restreindre le champ à cette population car il serait absurde d'interpréter des résultats sur les mobilités transnationales entre les pays d'origine et la France à partir d'un échantillon qui comporte des immigrés qui déclarent ne pas avoir travaillé avant d'émigrer. Il est cependant nécessaire de préciser qu'un tel échantillonnage entraîne des conséquences sur l'interprétabilité de nos résultats. En effet, notre sous échantillon d'étude n'a pas vocation à être représentatif de toute la population immigrée en France (*Figure 1*). La répartition des immigrés en fonction de l'origine migratoire diffère légèrement entre l'ensemble de la population immigrée en France et parmi notre sous échantillon. Il apparaît notamment que les immigrés de Chine et d'Asie du Sud Est sont sous-représentés (12% dans notre échantillon contre 15% parmi l'ensemble des immigrés) et que les immigrés d'autres pays de l'UE 27 » sont surreprésentés (20% dans notre échantillon contre 14% parmi l'ensemble des immigrés). Ensuite, la répartition des immigrés en fonction du genre est modifiée de manière plus déterminante. Alors que l'ensemble des immigrés en France est composé d'une majorité de femmes (54%), les femmes sont en minorité dans notre sous échantillon (47%).

² Nous avons notamment décidé d'exclure les personnes ayant déclaré ne pas être en emploi juste avant la migration mais qui ont déclaré avoir travaillé par le passé. Bien que les inclure aurait pu augmenter nos effectifs nous estimons qu'une telle procédure nous ferait perdre en rigueur dans la mesure où nous n'avons pas d'information concernant quand ces immigrés ont exercé ce travail dans leur pays d'origine. Le risque est alors de compter le passage d'une situation durable d'inactivité à une situation d'emploi en France comme le passage d'un emploi dans le pays d'origine à un autre emploi en France.

Tri croise de l'appartenance au sous echantillon en fonction de l'origine geographique et du sexe

	N	Overall, N = 10,396¹	0, N = 6,730¹	1, N = 3,666¹	p-value²
Origine geographique	9,806				<0.001
Afrique subsaharienne		2,152 (22%)	1,454 (23%)	698 (20%)	
Chine et Asie du Sud Est		1,494 (15%)	1,095 (17%)	399 (12%)	
autre pays d'Europe		1,397 (14%)	722 (11%)	675 (20%)	
Maroc ou Tunisie		1,382 (14%)	925 (14%)	457 (13%)	
Algerie		1,231 (13%)	781 (12%)	450 (13%)	
Turquie ou Moyen-Orient		1,051 (11%)	722 (11%)	329 (10%)	
Portugal		760 (8%)	492 (8%)	268 (8%)	
Espagne ou Italie		339 (3%)	210 (3%)	129 (4%)	
sexe	10,396				<0.001
femme		5,618 (54%)	3,878 (58%)	1,740 (47%)	
homme		4,778 (46%)	2,852 (42%)	1,926 (53%)	

¹ n (%)

² Pearson's Chi-squared test

Fig1 : Tri croisé de l'appartenance à notre sous échantillon (1) ou non (0) en fonction des variables d'origine géographique et de genre

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France

Source : Trajectoires et Origines 2 (TeO2), INED, 2019-2020

Note de lecture : Nous avons créé une variable dichotomique qui prend la valeur 1 lorsque l'individu considéré appartient à notre sous échantillon et 0 dans le cas contraire. 13 % des immigrés de notre sous échantillon viennent de Chine ou d'Asie du Sud Est, cette proportion est de 15% lorsqu'on considère l'ensemble des immigrés en France

Ensuite, il apparait que notre sous échantillon est également sélectionné de manière relative à l'âge (cf histogrammes de répartitions de l'âge à l'enquête en annexe). Le critère retenu pour la construction de notre échantillon étant d'avoir travaillé avant l'émigration, il est cohérent que notre sous-base soit composée d'individus qui sont en moyenne plus âgés que la population globale des immigrés en France. De la même manière, notre échantillon regroupe des individus

qui sont arrivés en France à un âge plus avancé que l'ensemble de la population immigrée en France (cf histogrammes de répartitions de l'âge à l'arrivée en France en annexe).

Enfin, une dernière limite de notre échantillonnage à relever concerne la nature de l'enquête TeO2 : elle n'interroge que des personnes résidant en France au moment de l'enquête et ne donne donc pas d'informations sur les personnes qui sont venues en France puis sont reparties dans leurs pays d'origine ou ailleurs. Il est raisonnable de penser que ces phénomènes sont pourtant en lien avec leur réussite professionnelle en France.

Variables

L'utilisation d'un index international de statut occupationnel, l'International Socio-Economic Index (ISEI)

L'objectif de notre étude est la comparaison des positions occupationnelles des immigrés dans leur pays d'origine et en France. Ce type de comparaison transnationale représente un défi méthodologique dans la mesure où les pays que nous voulons comparer sont caractérisés par des marchés du travail distincts et utilisent des méthodes de recensement statistiques variés. Nous avons choisi pour notre étude d'utiliser l'*International Socio-Economic Index (ISEI)*. L'ISEI est une mesure standardisée du statut occupationnel développé par Ganzeboom et Treiman (1996) en utilisant l'information de 16 pays.³ Cet index est largement utilisé dans la littérature internationale qui traite de comparaisons transnationales de positions occupationnelles. L'index a été composé en agréant l'information des niveaux de diplômés requis et des revenus associés à chaque profession pour attribuer un score correspondant à chaque occupation. A une occupation est donc associé un score allant de 16 (plus faible niveau de diplôme requis et plus faible rémunération) à 90 (rémunération et niveau de diplôme requis les plus élevés) qui quantifie les ressources culturelles et économiques typique d'une occupation donnée. Une variable qualitative correspondant à la profession exercée peut donc être recodée en variable quantitative d'ISEI. Nous avons choisi dans le cadre de ce travail l'utilisation de l'ISEI pour plusieurs raisons. D'une part, cela nous permet de ne pas faire de choix arbitraires dans la détermination de ce que

³ Dans le cadre de notre travail nous avons recodé les variables dans la version de 1992 de l'ISEI. Une version plus récente de l'ISEI est en usage depuis 2008 mais nous n'avons pas trouvé de moyen de convertir nos variables dans ce format. Nous estimons que cela ne devrait pas changer radicalement nos résultats dans la mesure où les deux échelles sont très fortement corrélées (Ganzeboom 2010)

représente un déclassement ou une mobilité ascendante. D'autre part, la nature quantitative de la variable facilite l'étude multivariée en permettant l'usage de la régression linéaire, ce qui n'est pas permis par les variables de PCS. L'usage de l'ISEI comporte également des inconvénients inhérents à la nature de l'indicateur. En effet, une grande perte d'information sociologique se joue dans le passage d'une variable qualitative décrivant la profession exercée à la variable quantitative du score ISEI. Ensuite, l'ISEI fonctionne comme une *moyenne* des ressources culturelles et économiques à travers 16 pays. La même profession exercée dans deux pays différents aura donc le même score attribué. Or il est nécessaire de préciser que les occupations n'ont pas le même prestige et ne nécessitent pas les mêmes ressources et compétences d'un contexte national à un autre. Ce manque de spécificité est cependant nécessaire à la comparaison statistique dans notre cas, qui doit être complété par des références aux études qualitatives pour prendre sens.

Le questionnaire pose la question de l'emploi occupé avant la migration, au premier emploi en France et au moment de l'enquête aux enquêtés qui renseignent les professions en clair. Ces professions sont ensuite recodées dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de 2003, variables présente dans les données que nous avons pu convertir en ISEI-92. Cela nous permet d'obtenir trois variables d'intérêt :

- *ISEI avmig* : Score ISEI de la profession exercée juste avant d'émigrer en France métropolitaine
- *ISEI prem* : Score ISEI de la première profession exercée en France métropolitaine⁴
- *ISEI act_ant*: Score de la profession exercée au moment de l'enquête, ou alors score de la dernière profession exercée dans le cas où la personne est inactive au moment de l'enquête

Nous avons joint en annexe la proportion de non-réponses pour chacune de nos variables d'ISEI en fonction du genre et de l'origine migratoire. Les non-réponses sont particulièrement fréquentes pour la variable d'ISEI au premier emploi en France.⁵ Ceci pourrait être dû à des

⁴ Note pour reproductibilité statistique : dans le cas où la première activité exercée en France est la même que l'activité exercée au moment de l'enquête, la PCS de cette activité en France n'est pas codée dans la variable de PCS de la première activité (*pcs_prem*). Il est donc nécessaire d'imputer la valeur de la variable donnant la pcs exercée au moment de l'enquête à la variable du premier emploi dans ce cas.

⁵ Malgré les non-réponses et notamment la forte proportion de non-réponses pour la variable d'ISEI au premier emploi en France, nous avons décidé de ne pas avoir recours à l'imputation de données. Cette dernière attribuerait un score ISEI renvoyant à une profession exercée sur la base de simples tendances dans nos données.

difficultés dans la réponse à la question si l'enquêté est resté à l'écart du marché du travail de manière durable à la suite de la migration (les plus hauts taux de non-réponses pour les femmes iraient dans le sens de cette interprétation). On remarque également en comparant les répondants aux non-répondants que les personnes n'ayant pas répondu à la question ont des ISEI avant la migration plus élevée dans leurs pays d'origine par rapport aux répondants (cf comparaison des structure d'ISEI avant la migration et d'ISEI au moment de l'enquête entre répondants et non répondants à ISEI_prem). Notre hypothèse est que les enquêtés pourraient avoir des réticences à déclarer le déclassement qu'ils connaissent à la migration et que le déclassement serait sous-estimé dans nos données.

Contrairement à d'autres enquêtes qui comportent des variables similaires, nos variables qui concernent la trajectoire professionnelle en France ont des valeurs qui ne décrivent pas des professions exercées au même moment de l'histoire individuelle des immigrés en France. En effet, nous n'avons pas d'indication sur la durée de la période d'inactivité séparant l'arrivée en France et la prise de fonction du premier emploi. De la même manière, en ce qui concerne le travail actuel ou antérieur les immigrés n'ont pas vécu la même durée en France donc il se peut que notre variable d'ISEI porte sur l'occupation exercée 4 années après la migration ou alors 20 ans après la migration en fonction de nos individus. Nous estimons cependant que ces variables offrent une information en soi qu'il est intéressant d'analyser. Nous avons décidé de mettre dans une même variable d'ISEI la profession actuelle si l'immigré en exerce une au moment de l'enquête et la profession antérieure si l'immigré est inactif au moment de l'enquête pour des raisons de significativité. Nous estimons que ce choix est également fondé en théorie car la question sur l'emploi actuel ne vient d'ores et déjà pas au même moment de la trajectoire individuelle des immigrés en termes de temps passé en France.

Genre et origine migratoire

Le genre des enquêtés et leur origine migratoire composent nos principales variables explicatives d'intérêt. La figure 2 croise ces deux variables et indique les effectifs qui correspondent à chaque combinaison de sexe et d'origine migratoire. La binarité de la variable de genre a été retenue par les concepteurs de l'enquête TeO2. En ce qui concerne l'origine

géographique, nous avons choisi de répartir les immigrés en 8 catégories : Afrique subsaharienne, Algérie, Chine et Asie du Sud Est, Espagne ou Italie, Maroc ou Tunisie, Portugal, Turquie et Moyen Orient. Nous avons essayé de trouver un équilibre juste entre l'impératif statistique de nombre d'enquêtés dans chaque case et la volonté de garder un recoupage qui fait sens d'un point de vue de l'histoire des migrations et de la structure des immigrations régionales. Par exemple, nous avons choisi de conserver l'Algérie dans une catégorie à part du fait de la spécificité de l'histoire coloniale de la France avec ce pays. L'Espagne et l'Italie qui sont des pays d'immigration ancienne ont été distingués du Portugal qui correspond à une immigration bien plus récente et une population au comportement atypique en termes d'intégration professionnelle (Echardour 1996 ; Domingues Dos Santos, 2005).

Tri croisé du sexe en fonction de l'origine géographique

	N	Overall, N = 3,666¹	femme, N = 1,740¹	homme, N = 1,926¹	p-value²
Origine géographique	3,405				<0.001
Afrique subsaharienne	698 (100%)		345 (49%)	353 (51%)	
autre pays d'Europe	675 (100%)		383 (57%)	292 (43%)	
Maroc ou Tunisie	457 (100%)		143 (31%)	314 (69%)	
Algerie	450 (100%)		155 (34%)	295 (66%)	
Chine et Asie du Sud Est	399 (100%)		289 (72%)	110 (28%)	
Turquie ou Moyen-Orient	329 (100%)		82 (25%)	247 (75%)	
Portugal	268 (100%)		111 (41%)	157 (59%)	
Espagne ou Italie	129 (100%)		71 (55%)	58 (45%)	

¹ n (%)

² Pearson's Chi-squared test

Fig2 : Tri croisé des variables de sexe et d'origine migratoire

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France ayant un travail dans le pays d'origine juste avant la migration.

Source : Trajectoires et Origines 2 (TeO2), INED, 2019-2020

Note de lecture : Notre échantillon comporte 345 immigrées d'Afrique subsaharienne, qui représentent 49% de la population immigrée d'Afrique subsaharienne

Partie 1 : Description des parcours professionnels immigrés

Dans cette partie nous nous intéressons d'abord à la description des carrières occupationnelles des immigrés en France en fonction du genre et de l'origine des immigrés pour étudier la validité empirique du modèle en U dans le cas de la France. Nous avons choisi pour présenter nos résultats de simples boîtes à moustaches qui permettent de présenter de manière concise les répartitions qui nous intéressent. Nous présentons ci-contre trois séries de boîte à moustaches comparant la répartition des ISEI avant la migration, au premier emploi et au moment de l'enquête. Ces représentations nous permettent d'obtenir une photographie de la *structure* occupationnelle de la population immigrée en France à ces trois points distincts de la carrière migratoire. En procédant de cette manière on compare la mobilité de *groupes d'intérêts* comme une information agrégée des mobilités individuelles des personnes appartenant à ces groupes. Nous menons d'abord l'analyse pour l'ensemble de notre échantillon, puis nous stratifions par origine géographique. Dans un troisième temps nous introduisons la variable du genre pour analyser son impact différencié en fonction de l'origine géographique.

1.1) Répartitions des trois variables d'ISEI pour l'ensemble de notre échantillon

Une première comparaison générale des trois niveaux d'ISEI avant la migration, au premier emploi en France et à l'emploi lors de l'enquête (ou au dernier emploi dans le cas d'inactivité de l'enquêté) nous donne un aperçu global des valeurs que prennent ces variables dans notre échantillon (cf Fig 3). Nous remarquons d'ores et déjà la plus grande dispersion des valeurs d'ISEI avant la migration par rapport aux valeurs d'ISEI lors de l'enquête et surtout par rapport aux valeurs d'ISEI au premier emploi. Malgré le caractère sélectif de la migration qui nécessite la mobilisation de ressources, on voit que les immigrés occupent des emplois diversifiés qui se déclinent le long de la hiérarchie sociale dans leurs pays d'origine. Au contraire, on constate la plus faible dispersion des valeurs pour l'ISEI au premier emploi en France qui indique que les immigrés ont tendance à occuper des emplois situés dans le bas de la hiérarchie sociale à leur arrivée en France et ce indépendamment de leurs métiers préalables dans leur pays d'origine. La

variable d'ISEI correspondante au métier exercé lors de l'enquête a une forte dispersion ce qui suggère la forte variance de la réussite professionnelle après une installation durable en France. On remarque cependant la forte concentration d'immigrés qui restent dans le bas de la hiérarchie sociale, avec une moitié d'immigrés qui ont un ISEI inférieur à 32 dans notre échantillon. La mobilité ascendante qui caractériserait le second temps de la migration selon la théorie néoclassique du capital humain ne concernerait qu'une frange de l'ensemble de la population immigrée dont nous essaierons d'établir les caractéristiques.

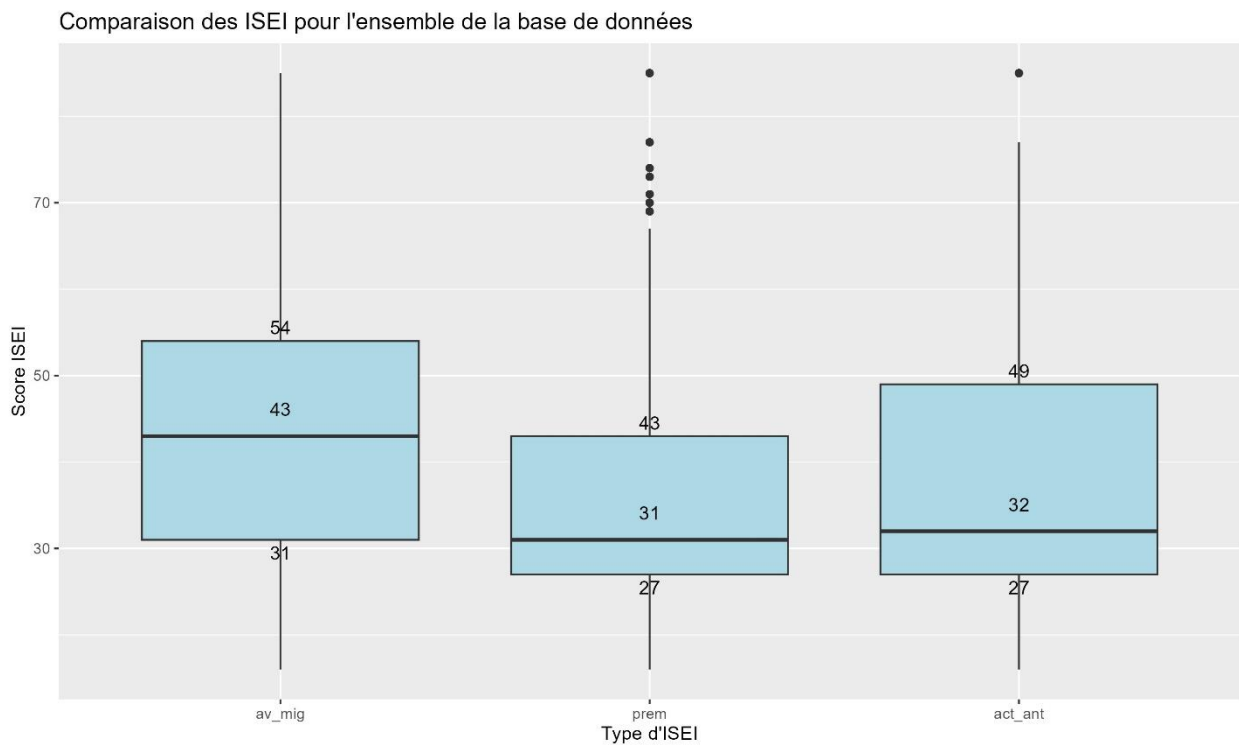


Fig3 : Boîtes à moustaches du Score ISEI92 à trois moments dans le temps : avant l'émigration dans le pays d'origine, au premier emploi obtenu en France et à l'emploi actuel (ou lors du dernier emploi pour les personnes n'ayant pas d'occupation au moment de la passation du questionnaire)

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France ayant un travail dans le pays d'origine juste avant la migration.

Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-2020

Note de lecture : Chaque boîte représente la distribution de nos individus en fonction des trois variables d'ISEI. A gauche se trouvent les valeurs correspondant à l'ISEI avant la migration dans le pays d'origine (avmig), au milieu l'ISEI au premier emploi en France (ISEI_prem) et à droite les valeurs d'ISEI de l'emploi exercé lors de l'enquête ou de l'emploi antérieur en cas d'inactivité. L'ensemble des individus ayant des

valeurs d'ISEI situées à l'intérieur de la boîte se trouvent entre le premier quartile et le troisième quartile de la distribution. Les valeurs indiquées pour chaque boîte à moustache correspondent aux trois quartiles de la distribution.

1.2) Mobilités occupationnelles et origine migratoire

La visualisation de la répartition des positions occupationnelles en fonction des différentes origines géographiques (Fig 4) nous permet d'établir une typologie des origines relative aux trajectoires occupationnelles immigrées.

Groupe 1 : Maroc ou Tunisie, Turquie ou Moyen Orient, Portugal : Ce premier groupe rassemble des origines migratoires dont sont issus des immigrés moins qualifiés au départ de leurs pays d'origine relativement au reste de notre échantillon. Les immigrés de ce groupe connaissent donc logiquement moins de déclassement à l'arrivée en France par rapport aux autres groupes d'origine migratoire. Leurs perspectives de recouvrement dans la durée du séjour en France sont également faibles : pour ces immigrés, la répartition des statuts socio-professionnels au moment de l'enquête diffère peu de la répartition au moment du premier emploi en France

Groupe 2 : Afrique subsaharienne, Algérie, Chine et Asie du Sud Est : Ce groupe rassemble des populations relativement qualifiées au départ de leurs pays d'origine. La structure occupationnelle au premier emploi des immigrés de ce groupe est en revanche similaire à celle des immigrés du premier groupe. Ils se concentrent en effet dans les emplois situés dans le bas de la hiérarchie des positions socio-professionnelles. Cette catégorie regroupe donc les immigrés qui connaissent le plus de déclassement consécutif à la migration en France. Cette forte propension au déclassement à la migration n'est pas couplée avec un reclassement proportionnel dans la durée du séjour en France. On voit en effet que les répartitions des statuts socio-professionnels au moment de l'enquête restent centrées autour de professions situées dans le bas de l'échelle ISEI et ne sont que marginalement plus avantageuses que celles du groupe 1.

Groupe 3 : Autre pays d'Europe, Espagne et Italie : Ce groupe rassemble les immigrés européens à l'exception du Portugal. Ce groupe est caractérisé par des trajectoires occupationnelles largement plus favorables que pour les deux autres groupes et qui se rapprochent le plus d'une forme en U. Ces immigrés se distinguent des autres groupes par deux aspects : d'une part, ils sont

fortement qualifiés au départ de leur pays d'origine. D'autre part, ils arrivent à terme avec la durée du séjour en France à occuper des positions socio-professionnelles qui se rapprochent fortement de leur répartition dans le pays d'origine.

Boxplot comparant les ISEI en fonction de l'origine migratoire

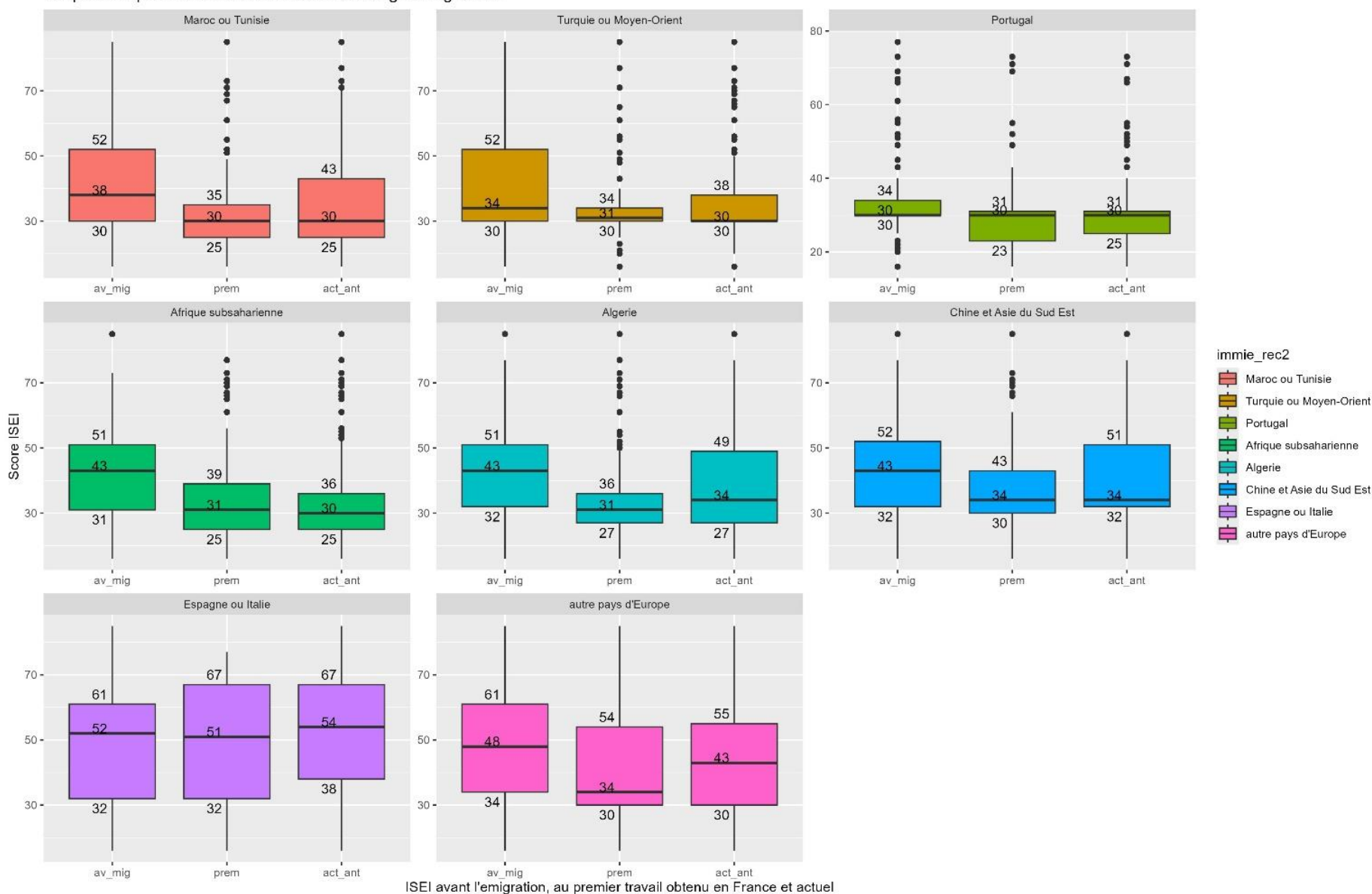


Fig 4 : Boîtes à moustaches du Score ISEI92 à trois moments dans la trajectoire occupationnelle des immigrés : avant l'émigration dans le pays d'origine, au premier emploi obtenu en France et à l'emploi actuel (ou lors du dernier emploi pour les personnes n'ayant pas d'occupation au moment de la passation du questionnaire) en fonction de l'origine migratoire.

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France ayant un travail dans le pays d'origine juste avant la migration.

Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-2020

Un résultat frappant qui ressort de cette représentation est le fort contraste entre les trajectoires des immigrés européens (à l'exception du Portugal) et les immigrés du reste du monde. A l'échelle où nous nous plaçons qui est celle du groupe des immigrés rassemblés par origine géographique, les immigrés d'Espagne et d'Italie ne connaissent quasiment pas de déclassement à la suite de la migration en France et vont jusqu'à atteindre des ISEI plus élevés que dans leurs pays d'origine dans la durée. Il ne nous semble pas qu'un tel résultat n'ait jamais été observé pour aucun groupe immigré dans la littérature auparavant. La recherche sur l'intégration économique des immigrés postule en effet que les immigrés abandonnent un travail dans leur pays d'origine pour occuper un travail au statut inférieur mais ayant une meilleure rémunération dans le pays de destination (Chiswick et al., 2005). Les immigrés d'Europe du Sud en France feraient exception à cette règle générale dans la mesure où la structure occupationnelle de leurs emplois est meilleure en France que dans leur pays d'origine avant d'émigrer, non seulement lorsqu'on compare les emplois occupés en France au moment de l'enquête avec les emplois avant la migration mais également lorsqu'on compare les emplois obtenus juste après la migration avec les emplois dans le pays d'origine. La trajectoire occupationnelle idéale typique de ces immigrés serait donc caractérisée par une mobilité ascendante continue⁶. Si l'on interprète ce résultat dans le cadre de la théorie libérale de capital humain, cela signifie que les compétences acquises par ces immigrés dans leurs pays d'origines sont directement traduisibles dans le nouveau contexte national de la France.

La situation de la catégorie « autre pays d'Europe », qui est beaucoup plus hétérogène, est également avantageuse et se rapproche le plus de la forme en U décrite par la littérature. Les immigrés connaissent un déclassement à la migration suivi d'un reclassement consécutif pour une grande partie du groupe et la structure des ISEI au moment de l'enquête se rapproche fortement de la structure des ISEI dans le pays d'origine. Le Portugal se distingue des autres origines européennes dans nos données : l'immigration portugaise apparaît comme relativement

⁶ Ce résultat est supporté par la représentation des répartitions des différences d'ISEI en fonction de l'origine migratoire inclus en annexe et non présentée dans le développement du fait des difficultés évoquées en introduction concernant les non-réponses qui sont exacerbées lorsque l'on introduit les variables de différences d'ISEI.

peu qualifiée, concentrée dans le bas de l'échelle d'ISEI en ce qui concerne l'emploi en France et très immobile dans la durée du séjour en France. Ce résultat va dans le sens des travaux qui montrent la spécificité de l'immigration portugaise en France, qui est caractérisée par des taux d'activités élevés et une forte concentration dans les secteurs de la construction et des services domestiques (Echardour 1996, Domingues Dos Santos 2005).

Les résultats obtenus pour les origines de notre deuxième groupe (Afrique subsaharienne, Algérie, Asie du Sud) vont dans le sens des résultats de Fellini et Guetto selon lesquels la plus faible association entre l'ISEI avant la migration et l'ISEI après la migration est observée pour les immigrés d'Asie, d'Afrique subsaharienne et les immigrés maghrébins. On observe en effet un fort déclassement lié à la migration pour notre groupe 2. Ce groupe est également caractérisé par une mobilité ascendante dans la durée du séjour en France relativement faible. En particulier, la situation socio-professionnelle des immigrés d'Afrique subsaharienne au moment de l'enquête est encore plus défavorisée que celle au moment du premier emploi en France, ce qui suggère que l'expérience de mobilité descendante pendant le séjour en France est courante pour cette population⁷. Ce résultat est à comparer avec les résultats d'Obućina qui trouve un rattrapage partiel du déclassement à la migration dans la durée du séjour en France pour les immigrés sénégalais (Obućina 2013). Un résultat plus contrasté apparaît pour les immigrés algériens. Pour cette population, l'intégration au marché du travail paraît fortement segmentée du fait de la forte concentration des immigrés dans un petit intervalle d'ISEI situé dans le bas de l'échelle au premier travail en France. Leurs trajectoires dans la durée en France sont cependant plus favorables que celles des autres groupes immigrés non européens et la situation du groupe au moment de l'enquête est meilleure qu'à l'arrivée dans le pays, sans toutefois se rapprocher de la structure des ISEI avant la migration en Algérie. Selon Fellini et Guetto les populations les plus susceptibles de connaître un fort déclassement à l'arrivée en France sont également celles ayant les plus faibles perspectives de mobilité ascendante pendant le séjour en France (les immigrés d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne dans leur article) (Fellini et Guetto, 2019). Il semble que le fait d'isoler l'Algérie dans l'analyse infirme cette hypothèse.

⁷ Résultat à manier avec précaution dans la mesure où nos trois boîtes à moustaches ne portent pas strictement sur les mêmes individus du fait que nos trois variables n'ont pas les mêmes non-réponses.

Notre représentation éclaire la discussion de l'applicabilité de la théorie des carrières occupationnelles immigrées en U dans le cas de la France. Les immigrés européens (à l'exception des immigrés portugais), connaissent des destinées sociales plus favorables que les immigrés du reste du monde. D'une part, leur migration n'est pas toujours associée à un déclassement comme le montre l'exemple de l'Espagne et de l'Italie. D'autre part, lorsqu'ils connaissent un déclassement, les immigrés européens sont beaucoup plus susceptibles de connaître une mobilité ascendante dans la durée du séjour en France conformément au modèle des carrières occupationnelles en U⁸. A l'inverse, les immigrés du reste du monde sont caractérisés par une forte similarité dans la structure des emplois exercés au premier emploi en France, et ce indépendamment de la structure des emplois exercés avant la migration dans le pays d'origine. Nos statistiques descriptives semblent donc suggérer la moindre persistance du statut socio-économique prémigratoire des immigrés du reste du monde relativement aux immigrés européens. Ensuite, en ce qui concerne le second temps de leurs trajectoires sociales, les immigrés du reste du monde partagent également la caractéristique d'avoir considérablement moins de perspectives de mobilité ascendante que les immigrés européens dans la durée de leur séjour en France.

1.3) Mobilités occupationnelles et genre

Une première représentation de la répartition de nos trois variables d'ISEI en fonction du sexe des enquêtés (Fig 5) montre la forte détermination de cette variable dans la forme que prennent les carrières occupationnelles immigrées. D'une part, la structure occupationnelle des femmes qui travaillent avant de partir de leur pays d'origine montre que cette population est plus beaucoup plus qualifiée que les hommes. Conformément au principe documenté dans la littérature selon lequel une meilleure qualification au départ engendre un plus gros risque de déclassement avec la migration, les femmes connaissent en moyenne un très fort déclassement à l'arrivée en France (13 points de différence entre les médianes d'ISEI au premier emploi et ISEI avant la migration contre 3 points de différence pour les hommes). Dans notre seconde partie

⁸ Il est nécessaire de préciser que ces résultats portent sur les immigrés européens pris dans leur globalité. Il est possible que pour d'autres pays européens que le Portugal ces résultats ne se vérifient pas à un niveau national. Pour vérifier cela il faudrait obtenir des données qui permettraient de mener ces statistiques pour chaque pays.

d'analyse multivariée nous tenterons ainsi de distinguer l'effet de la qualification de l'effet propre du genre sur ce phénomène de déclassement. Ensuite, on remarque que la variabilité des emplois occupés au premier emploi en France est beaucoup plus grande pour les femmes que pour les hommes : La moitié des hommes se situent dans un intervalle de 6 points d'ISEI entre le premier et le troisième quartile alors que cette différence d'ISEI est de 32 points chez les femmes. Les positions socio-professionnelles atteintes à terme sont également plus variées pour les femmes que pour les hommes.

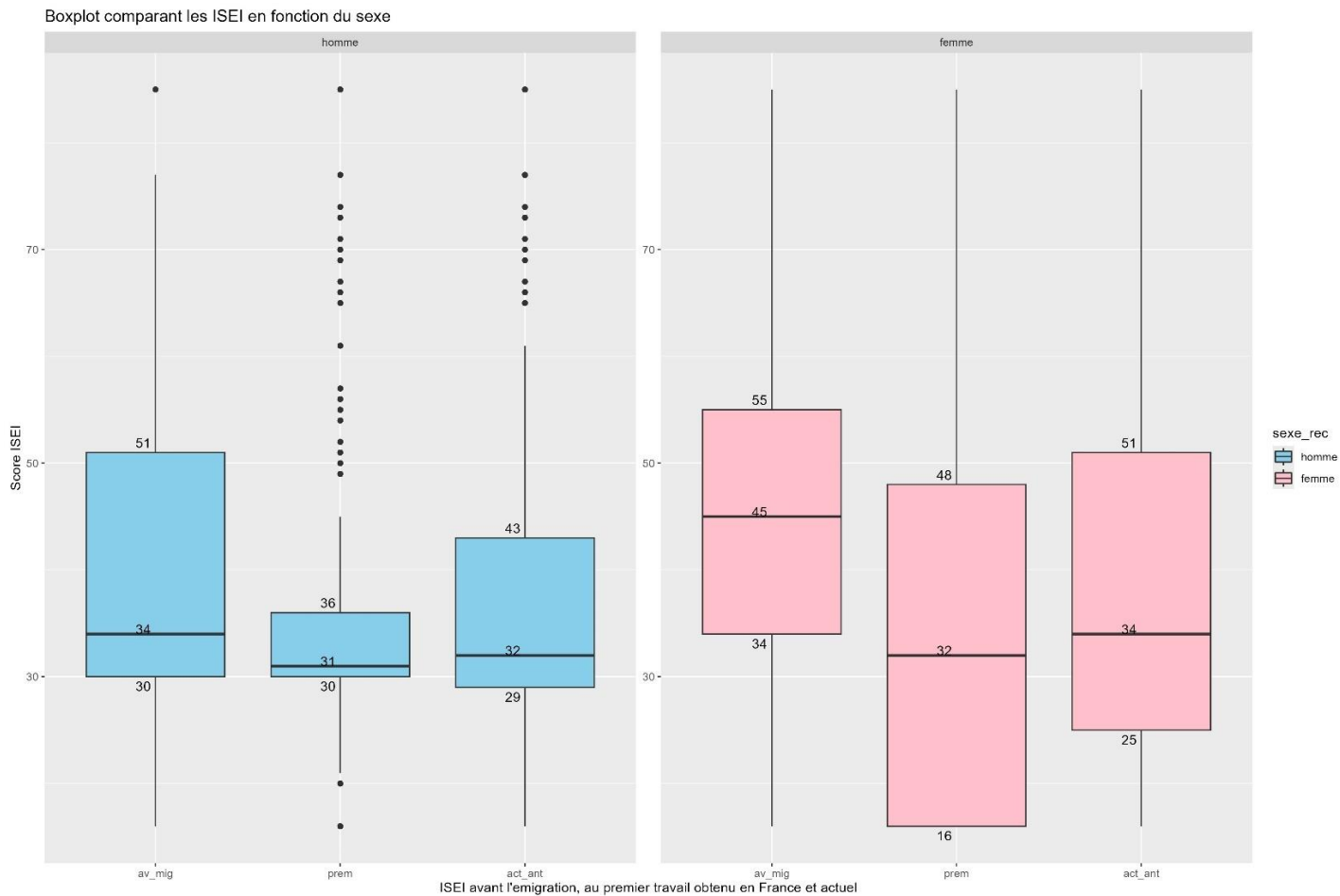


Fig5 : Boîtes à moustaches du Score ISEI92 à trois moments de la trajectoire occupationnelle des immigrés : avant l'émigration dans le pays d'origine, au premier emploi obtenu en France et à l'emploi actuel (ou lors du dernier emploi pour les personnes n'ayant pas d'occupation au moment de la passation du questionnaire) en fonction du sexe.

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France ayant un travail dans le pays d'origine juste avant la migration.

Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-202

Boxplot comparant les ISEI en fonction de l'origine migratoire et du genre

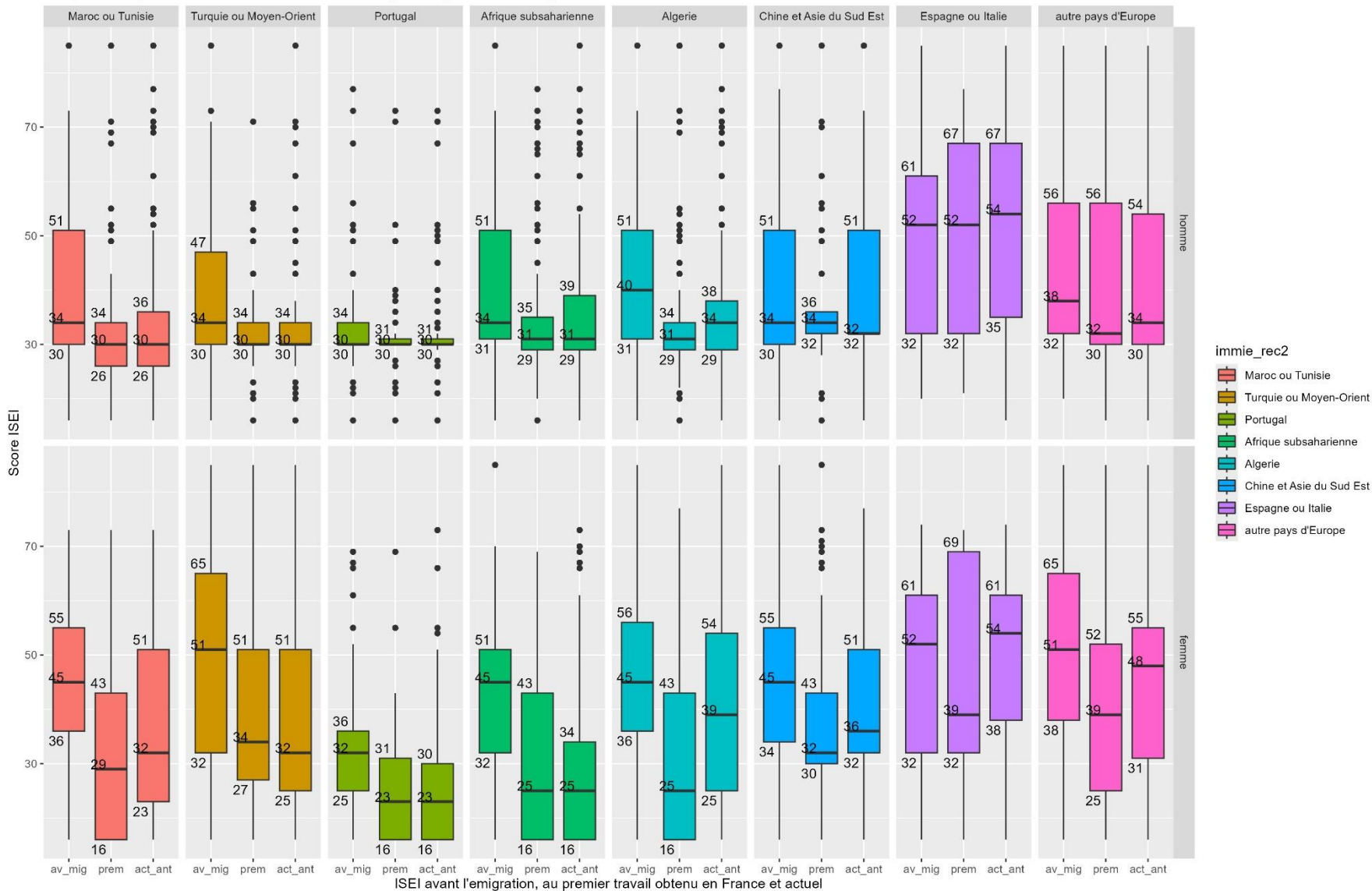


Fig6 : Boîtes à moustaches du Score ISEI92 à trois moments de la trajectoire occupationnelle des immigrés : avant l'émigration dans le pays d'origine, au premier emploi obtenu en France et à l'emploi actuel (ou lors du dernier emploi pour les personnes n'ayant pas d'occupation au moment de la passage du questionnaire) en fonction du sexe.

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France ayant un travail dans le pays d'origine juste avant la migration

Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-2021

La stratification de notre échantillon par sexe et par origine migratoire (Fig 6) montre la forte similarité des structures occupationnelles aux trois temps de la migration de tous les hommes non européens : de manière générale, les hommes immigrés non européens ont des occupations situées dans le bas de la hiérarchie occupationnelle à leur premier emploi en France et se concentrent dans un très petit intervalle de score ISEI. Au niveau de leur trajectoires socio-professionnelles en France, les hommes immigrés non européens sont caractérisés par une forte immobilité sociale. Pour les origines dont les travailleurs sont les plus qualifiés au départ du pays d'origine (Groupe 2 : Afrique subsaharienne, Algérie, Asie du Sud Est), un faible reclassement dans la durée est cependant constaté. Pour les femmes, le résultat selon lequel les déclassement connus après la migration sont d'ampleur plus grande pour les immigrées que pour leurs compatriotes masculins se vérifie pour toutes les origines migratoires avec de fortes différences dans l'ampleur des déclassements observés.

En ce qui concerne les pays européens, le genre semble moins jouer sur les positions sociales atteintes à terme que sur le déclassement consécutif à la migration. Les femmes européennes semblent avoir des trajectoires occupationnelles en U caractérisées par un fort déclassement à la migration largement rattrapé dans la durée du séjour en France. Par comparaison, leurs homologues masculins semblent connaître des déclassements relativement moindres.

Être une femme d'Afrique subsaharienne semble représenter un handicap spécifique vis à vis de l'intégration au marché du travail français : les femmes d'Afrique subsaharienne représentent une population fortement qualifiée au regard de la structure de leurs emplois dans leurs pays d'origine. Ce groupe fait partie de ceux qui connaissent les plus forts déclassements à l'arrivée en France et ne connaissent pas de mobilité ascendante dans la durée de leur séjour en France. Au contraire, la structure des emplois de cette population au moment de l'enquête est encore plus défavorisée que celle relative au premier emploi en France. Cette situation est à comparer avec celle des immigrées algériennes, qui ont des distributions d'ISEI avant la migration

et au premier emploi semblables mais qui connaissent une mobilité sociale ascendante claire dans le deuxième temps d'intérêt⁹.

Alors que les scores de différences entre les médianes associées à l'ISEI avant la migration et l'ISEI au premier travail en France se comptent en unités pour les hommes, ces mêmes différences se comptent en dizaine pour les femmes. Cette forte déqualification semble renvoyer au phénomène mondial de développement de l'immigration féminine de travail concomitante à l'expansion du secteur de l'aide à la personne (Erhenreich, Hochschild, 2003) Depuis les années 70, plusieurs politiques économiques, menées par les États d'immigration ou par des instances supra-étatiques comme le Fonds Monétaire International (FMI) œuvrent en faveur de l'externalisation des tâches domestiques en engageant des femmes venues d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Afrique, ce qui permet de « libérer » la main d'œuvre féminine nationale (Enloe, 1990). Des femmes migrantes sélectionnées positivement au départ de leurs pays d'origine aux compétences variées ont une place bien définie sur le marché du travail à l'arrivée dans les secteurs de service à la personne. La dynamique de « production de la déqualification féminine » des immigrées dans ces secteurs s'opère à l'intersection des dynamiques de genre et de race et passe par l'essentialisation de leurs compétences féminines et culturelles qui les destinent « naturellement » à ce secteur d'activité (Scrinzi, 2013).

⁹ Vis-à-vis de ce résultat, on peut formuler l'hypothèse les femmes algériennes présentes sur le marché du travail sont des immigrées sursélectionnées, l'immigration algérienne féminine étant caractérisée par de très forts taux d'inactivité

Partie 2 : mécanismes explicatifs du déclassement et du reclassement

Les différences brutes entre nos différents groupes d'immigrés regroupées par sexe et origine dans notre première partie doivent être complétées par l'introduction des autres variables déterminant les phénomènes de déclassement et reclassement. Comme évoqué en introduction, la littérature a souligné l'impact de plusieurs variables sur la mobilité à travers la migration et dans la durée du séjour du pays d'accueil. En particulier, le niveau de diplôme, la raison de la migration et la maîtrise de la langue du pays d'accueil jouent sur l'ampleur du déclassement connu à l'arrivée et sur le potentiel reclassement qui s'ensuit. On peut alors se demander à quel point les différences constatées dans un premier temps sont dues à des différences relatives à ces variables de contrôle, ce que l'usage des régressions nous permet de faire en raisonnant toutes choses égales par ailleurs et en isolant l'effet de chaque variable. Par ailleurs, les régressions nous permettent de tester la robustesse des résultats de nos statistiques descriptives en raisonnant non pas à l'échelle du groupe mais à l'échelle de chaque individu en testant les associations entre nos trois niveaux d'ISEI pour chaque immigré de notre échantillon.

2.1) Quantifier les inégalités ethnoraciales : le rendement différencié du capital humain à l'insertion sur le marché du travail en France

La théorie du capital humain (Chiswick 2005, Akresh 2008) analyse la mobilité occupationnelle induite par la migration comme un transfert plus ou moins complet de compétences d'un pays à un autre. Dans l'ensemble des travaux de la littérature la notion de capital humain est comprise comme un stock de compétences et de connaissance acquises ayant un rendement sur le marché du travail. Cette notion a été source de critique par la littérature spécifiquement sociologique, notamment car elle considère les personnes immigrées comme une quantité de savoirs et de ressources et uniquement dans leur rapport à leur potentielle productivité à l'usage du pays de destination (Vallot, 2020). Nous estimons cependant que l'utilisation de cette notion porte un intérêt heuristique dans le cadre de notre étude en tant qu'il permet de quantifier l'ampleur des inconsistances statutaires dont les immigrés font l'expérience en France en fonction de leur origine. Notre question est de savoir à quel point les immigrés sont en mesure d'exercer un emploi en cohérence avec les compétences acquises antérieurement

dans le pays de destination en fonction de leur origine migratoire. Autrement dit, il s'agit d'étudier le rendement différencié du capital humain en fonction de l'origine migratoire. Par exemple, on peut vouloir quantifier les différences dans la position socio-professionnelle atteinte entre un immigré d'Afrique subsaharienne et un immigré d'Espagne ou d'Italie qui auraient le même niveau de capital humain et le même ISEI avant la migration dans le pays d'origine. Dans cette perspective, nous avons réalisé une première série de modèles qui testent l'effet de l'ISEI prémigratoire sur l'ISEI atteint en France, contrôlés par les variables de niveau de diplôme et d'âge à l'arrivée et stratifiés par origine migratoire. Les résultats de ces modèles sont présentés dans la figure 7. Nous avons divisé notre échantillon en fonction de l'origine migratoire et mené la même régression sur chacun de ces sous échantillons composés d'immigrés de la même origine migratoire. Cette représentation nous permet de visualiser pour chaque origine migratoire à quel point le statut socioprofessionnel prémigratoire détermine le statut socioprofessionnel atteint au premier emploi en France à niveau de diplôme et âge à la migration égaux par ailleurs.

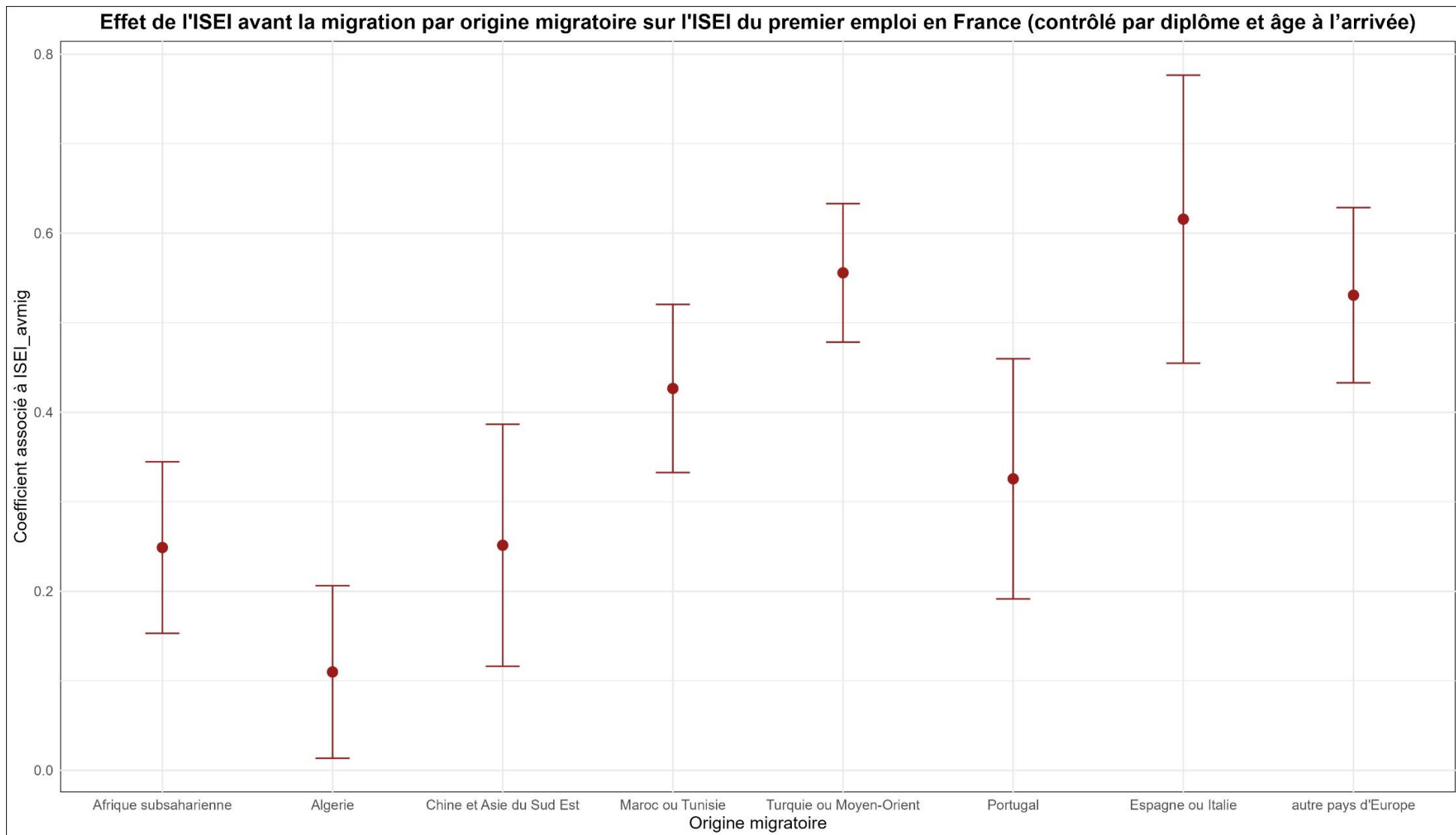


Fig7 : Association entre ISEI avant la migration et ISEI au premier emploi en France par origine migratoire, âge à la migration et niveau de diplôme égaux par ailleurs

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France ayant un travail dans le pays d'origine juste avant la migration.

Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-2020

Note de lecture : 8 coefficients de la même variable ISEI_avmig dans 8 modèles de régressions identiques portant sur la population immigrée de chaque origine migratoire sont présentés ici. Les modèles sont contrôlés par les variables du diplôme et de l'âge à l'arrivée. L'intervalle qui entoure chaque coefficient marque l'intervalle de confiance à 90%.

Les coefficients associés à chaque origine migratoire peuvent être lus comme des indicateurs de reproduction de la stratification occupationnelle du groupe à travers la migration. Ils capturent dans quelle mesure un avantage comparatif dans la position socio-professionnelle atteinte dans le pays d'origine est associé à un avantage dans la position atteinte en France après la migration. Par exemple, un coefficient de 0.1 pour l'Algérie signifie que pour ce groupe le modèle prédit que deux immigrés algériens ayant un même niveau de diplôme et étant dans la même catégorie d'âge à la migration séparés par une différence de 10 points d'ISEI avant la migration n'auront plus que 1 point d'ISEI de différence au premier emploi en France. A l'inverse, pour les immigrés d'Espagne et d'Italie, un coefficient de 0.6 signifie que cette même différence de 10 points d'ISEI avant la migration se traduit par une différence de 6 points au premier emploi en France. Autrement dit, la structure socio-professionnelle prémigratoire du groupe des immigrés d'Espagne ou d'Italie se conserve beaucoup plus à travers la migration que celle du groupe des immigrés algériens. Ou encore, un même avantage acquis dans le pays d'origine exerce une influence beaucoup plus grande sur le statut socio-professionnel au premier emploi pour un immigré espagnol ou italien que pour un immigré algérien. Une troisième manière de présenter ce résultat serait de dire que le marché du travail français aplanit beaucoup les différences individuelles des immigrés algériens en orientant deux immigrés ayant de fortes différences de compétences vers des occupations similaires à l'arrivée en France.

Ce graphique confirme que les tendances constatées dans notre première partie et on retrouve la typologie que nous avons établie, à l'exception près de la Turquie et du Moyen Orient qui semble avoir une meilleure association entre l'ISEI avant la migration et l'ISEI au premier emploi lorsqu'on contrôle par l'âge et le niveau de diplôme. Les origines migratoires du deuxième groupe de notre typologie sont marquées par de très faibles associations entre le statut socio-professionnel avant la migration et au premier emploi en France. Ces très faibles coefficients contrastent avec la forte conservation du statut socio-professionnel à travers la migration qui caractérise les pays européens. En particulier, l'intégration au marché du travail des immigrés algériens est extrêmement segmentée, et le statut du premier emploi en France est quasiment indépendant du statut atteint dans le pays d'origine pour cette population.

Les résultats de ce premier graphique doivent être comparés avec les coefficients associés au niveau de diplôme issus de la même série de régression que l'on présente ci-contre dans la figure 7.

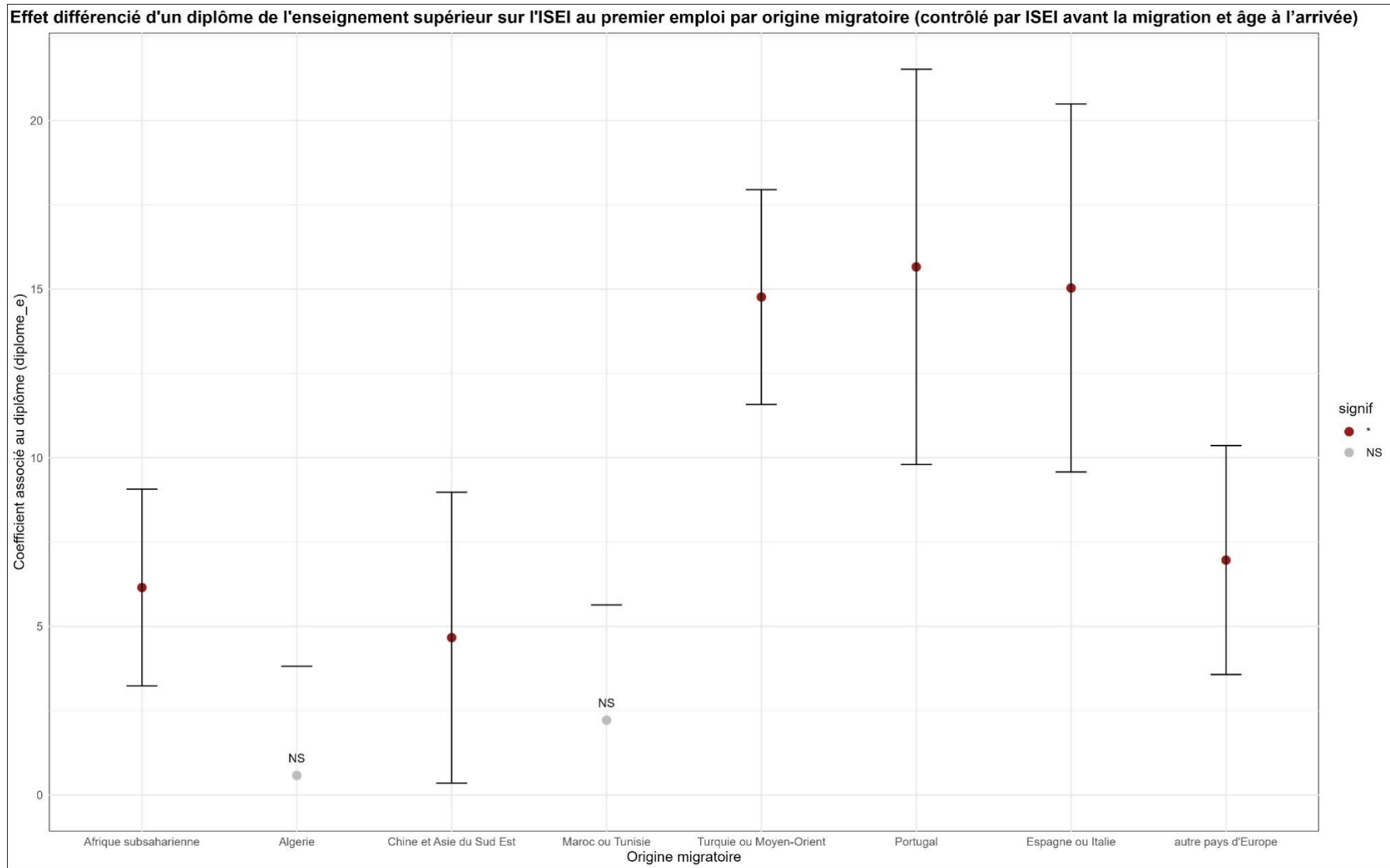


Fig7 : Effet d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur étranger plutôt qu'un diplôme du primaire ou du secondaire étranger sur l'ISEI au premier emploi en France par origine migratoire à ISEI avant la migration et âge à la migration égaux par ailleurs

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France ayant un travail dans le pays d'origine juste avant la migration.

Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-2020

Note de lecture : 8 coefficients associés au fait d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur plutôt qu'un diplôme du primaire ou du secondaire dans 8 modèles de régressions identiques portant sur les populations immigrées de chaque origine migratoire sont présentés ici. Les modèles sont contrôlés par les variables d'ISEI

avant la migration et de l'âge à l'arrivée. L'intervalle qui entoure chaque coefficient marque l'intervalle de confiance à 90%. L'indication « NS » signifie que le coefficient n'est pas significatif au seuil de 10%

Cette représentation graphique montre le rendement du diplôme sur l'ISEI atteint au premier emploi en France en fonction de l'origine migratoire à ISEI avant la migration et âge à la migration égaux par ailleurs. Cette variable est particulièrement intéressante pour notre analyse dans la mesure où elle représente une autre composante majeure du capital humain qu'un immigré peut avoir en arrivant en France et qu'il s'agit de traduire/transférer au contexte national spécifique de la France pour pouvoir avoir un emploi qui correspond au niveau de compétence acquis. On y voit le moindre rendement des diplômés d'Afrique subsaharienne, de Chine et d'Asie du Sud Est et des « autres pays d'Europe » par rapports aux rendements des diplômés de la Turquie ou du Moyen Orient et des pays d'Europe du Sud. Par exemple, à statut socio professionnel prémigratoire égal et âge à la migration égal par ailleurs, notre modèle prédit une différence de six points d'ISEI au premier emploi en France entre un immigré d'Afrique subsaharienne ayant un diplôme du supérieur et un immigré de la même origine migratoire ayant un diplôme du primaire ou du secondaire. Pour deux immigrés d'Espagne ou d'Italie dans la même situation, cette différence est de 15 points. Avoir un diplôme du supérieur d'Espagne ou d'Italie « vaut » donc 9 points de plus d'ISEI qu'un diplôme du supérieur subsaharien à l'intégration sur le marché du travail français¹⁰. Comment interpréter la non-significativité des coefficients associés au pays du Maghreb ? Un coefficient non significatif signifie que nos données ne permettent pas d'affirmer avec moins de 10% de chances de nous tromper qu'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur plutôt qu'un diplôme du primaire ou du secondaire exerce un effet sur la position socio-professionnelle atteinte au premier emploi en France pour les immigrés d'Algérie ou de Maroc et de Tunisie, à ISEI avant la migration et âge à la migration égaux par ailleurs. Autrement dit, il se pourrait qu'une fois contrôlé par l'âge et le genre, avoir un diplôme de l'enseignement supérieur plutôt qu'un diplôme du primaire ou du secondaire n'exerce aucun effet ou alors un effet marginal sur la position socio-professionnelle au premier emploi en France pour les immigrés maghrébins.¹¹ Nos statistiques concernant l'effet du diplôme vont dans le

¹⁰ On fait ici la supposition qu'un immigré d'Afrique subsaharienne ayant déclaré avoir un diplôme du supérieur étranger a un diplôme du supérieur africain bien qu'il est possible que ce ne soit pas le cas pour absolument tout le monde dans la base.

¹¹ Ce résultat est d'autant plus frappant que les immigrés maghrébins qui ont un diplôme du supérieur étranger et ceux qui ont un diplôme du secondaire ou du primaire sont loin de représenter des exceptions statistiques dans notre base comme le montre le tri croisé entre notre variable de diplôme et l'origine migratoire en annexe

sens des analyses de Pauline Vallot sur les trajectoires de déclassement au sein de la population immigrée diplômée du supérieur. Elle montre en effet à partir des données de TeO que la mobilité descendante entre le travail occupé avant la migration et au premier emploi en France au sein des immigrés diplômés du supérieur touche en priorité les immigrés maghrébins, subsahariens et est-européens (Vallot, 2020).

A l'issue de notre analyse sur les deux composantes du capital humain que représentent la position socio-professionnelle et le niveau de diplôme, nous pouvons affirmer que les immigrés d'Afrique subsaharienne, les immigrés d'Algérie et les immigrés de Chine et d'Asie du Sud Est sont doublement pénalisés par leur origine migratoire vis-à-vis de leur insertion sur le marché du travail en France. On constate en effet la très faible transférabilité du capital humain obtenu dans leur pays avant la migration que ce soit lorsqu'on isole l'effet de la position socio-professionnelle dans le pays d'origine ou le niveau de diplôme acquis. Ces pénalités ethniques sont exacerbées lorsqu'on compare les immigrés de ces pays aux immigrés d'Europe pour qui la conversion du capital humain se fait beaucoup plus simplement entre le pays d'émigration et le pays de destination. Pour expliquer ces différences, plusieurs mécanismes cités dans la littérature peuvent être mentionnés. D'une part, c'est d'abord la ségrégation professionnelle des immigrés qui est en jeu. Comme nous l'avons évoqué en introduction, la concentration des immigrés dans des secteurs d'activité spécifiques reflète la segmentation ethnique du marché du travail français (Simon, Steichen, 2014). Dans une ethnographie sur les travailleurs du bâtiment, Nicolas Jounin offre un exemple des effets sociaux des assignations ethnoraciales en décrivant comment la division des tâches et les rapports hiérarchiques au sein du secteur de la construction est fondée sur l'origine perçue, à plus forte raison que les qualifications (Jounin, 2008). Une partie de l'avantage des immigrés européens peut également être expliquée par le fait que les immigrés de l'Union européenne ont accès aux postes de la fonction publique, ce qui n'est pas le cas des immigrés du reste du monde. Ces professions non ouvertes aux étrangers non européens représentent en effet 5,3 millions d'emplois (Observatoire des inégalités, 2011). L'expérience des discriminations joue également sur les différences observées en écartant les populations immigrées qualifiées de l'accès à des professions qui sont à leur niveau de qualification. Les discriminations sont en effet particulièrement fortes pour les populations immigrées des groupes

d'origine les plus défavorisés dans nos données : un rapport récent de l'INSEE sur les mêmes données que nous utilisons estime que 26% des immigrés du Maghreb déclarent avoir suivi des traitements inégaux ou des discriminations au cours des cinq dernières années. Cette même proportion est de 37% pour les immigrés d'autres pays d'Afrique (INSEE 2022). Par ailleurs, les études qui ont recours au *testing*¹² permettent d'établir l'existence de discrimination de manière objective au-delà du sentiment subjectif des personnes. En 2008, un testing de grande envergure menée dans le secteur de l'hôtellerie-restauration dans six grandes villes françaises montre que les employeurs favorisaient, à compétences égales près de quatre fois sur cinq le candidat évoquant une « origine hexagonale » par rapport au candidat qui évoque une origine maghrébine ou noire africaine (Cédiey, Foroni et Garner, 2008). Un autre mécanisme déterminant dans l'intégration des immigrés nouvellement arrivés concerne le capital social communautaire auquel la personne a accès à son arrivée. Les réseaux communautaires peuvent jouer dans plusieurs sens vis-à-vis de notre objet d'étude. D'une part, ils peuvent faciliter l'accès à un emploi à la migration et permettre l'intégration d'un immigré au marché du travail. Mais ce type d'intégration peut aussi se faire en tenant peu compte des compétences et des caractéristiques individuelles des immigrés, ce qui peut aussi favoriser le déclassement à la migration. En France, plusieurs études ont documenté l'efficacité de l'organisation communautaire des groupes portugais, asiatiques et turcs et son impact favorable sur les destinées sociales de leurs membres (Huu 1996 ; Safi 2006, Tribalat 1995), résultat que l'on retrouve dans nos analyses. La littérature a également souligné la relative inefficacité des politiques d'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivant en France (Simon, Steichen, 2014), qui ouvre la porte au potentiel déclassement des immigrés à travers la migration.

Les deux graphiques présentés ci-dessus décrivent donc la formation des inégalités ethnoraciales à l'insertion professionnelle en France. Les mécanismes à l'œuvre dans le rendement différencié du capital humain en fonction de l'origine sont multiples. Pour les analyser finement, il semble qu'une étude qualitative de l'intégration au marché du travail qui compare

¹² Méthode expérimentale qui consiste à tester l'existence de pratiques discriminatoires à l'embauche en soumettant des profils similaires qui ne diffèrent que par l'attribut qui peut être source de discrimination (origine ethnique, handicap, religion, sexe, etc)

des immigrés de différentes origines migratoires ayant des caractéristiques prémigratoires semblables apporterait beaucoup à la littérature existante.

2.2) L'interaction des dynamiques de genre et de racialisation dans la détermination du premier emploi occupé en France

Pour confirmer les dynamiques sexuées observées dans notre première partie nous présentons les résultats des mêmes régressions stratifiées cette fois non par origine géographique mais par sexe dans la Figure 8. En plus des variables de diplôme et d'âge à la migration nous avons voulu tester l'effet d'autres variables ayant été établies comme déterminantes dans les phénomènes de déclassement à travers la migration, à savoir les raisons de la migration et la maîtrise de la langue du pays de destination.

	Hommes - Modele 1	Hommes - Modele 2	Hommes - Modele 3	Hommes - Modele 4	Femmes - Modele 1	Femmes - Modele 2	Femmes - Modele 3	Femmes - Modele 4
(Intercept)	9.1***	8.5***	7.5***	10.6***	14.0***	11.2***	12.9***	14.3***
ISEI_avmig	0.7***	0.6***	0.6***	0.5***	0.5***	0.5***	0.4***	0.3***
Origine (ref= Afrique subsharienne)								
Autre pays d'Europe		3.9***	4.1***	4.6***		5.5***	5.7***	4.9***
Algerie		-0.8	-0.9	-2.3**		-1.1	-1.4	-4.7**
Chine et Asie du Sud Est		5.3**	5.0**	5.5**		4.3*	4.2	4.7
Espagne ou Italie		9.6***	10.0***	9.6***		14.3***	14.4***	11.0***
Maroc ou Tunisie		0.0	0.2	0.2		1.5	1.3	-3.1
Portugal		2.1*	1.8	2.9**		-1.9	-1.8	-0.4
Turquie ou Moyen-Orient		0.6	0.4	4.0***		8.6***	8.9***	10.0***
Age à la migration (ref =25-30 ans)								
30-35 ans			2.5**	1.9*			-1.0	1.5
moins de 25 ans			1.9**	2.0**			-2.3*	1.5
plus de 35 ans			0.6	0.5			-1.9	-0.9
Diplôme (ref = diplôme étranger du primaire ou du secondaire)								
Aucun diplôme				0.4				-4.0**
diplôme étranger de l'enseignement supérieur				4.9***				8.1***
Bonne maitrise du français parlé à l'arrivée								
				4.1***				4.7***

	Hommes - Modele 1	Hommes - Modele 2	Hommes - Modele 3	Hommes - Modele 4	Femmes - Modele 1	Femmes - Modele 2	Femmes - Modele 3	Femmes - Modele 4
Raison de la migration : échapper à l'insécurité ou des troubles politiques				-3.3***				-4.4**
Raison de la migration : trouver un travail				-0.1				3.2**
Raison de la migration : accompagner ou rejoindre un membre de la famille				-2.0**				-2.4*
Num.Obs.	1214	1152	1152	958	915	831	831	658
R2	0.455	0.473	0.477	0.500	0.192	0.285	0.288	0.387
R2 Adj.	0.455	0.469	0.472	0.490	0.191	0.278	0.278	0.371
AIC	9771.8	9231.9	9228.9	7472.4	8118.2	7211.9	7214.7	5640.0
BIC	9787.1	9282.4	9294.6	7564.9	8132.7	7259.1	7276.1	5725.3
Log.Lik.	-4882.881	-4605.965	-4601.475	-3717.211	-4056.120	-3595.944	-3594.355	-2800.992
RMSE	11.17	10.77	10.76	9.79	15.16	14.07	14.08	13.16

Fig8 : *Coefficients associés aux modèles de régressions sur l'ISEI au premier emploi en France stratifiés par sexe*

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France ayant un travail dans le pays d'origine juste avant la migration.

Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-2020

*Note de lecture : Nous avons procédé pour les deux sexes par ajout successif de variables de contrôle : le premier modèle teste l'effet brut de l'ISEI prémigratoire sur l'ISEI au premier emploi, puis nous ajoutons la variable d'origine migratoire. Le troisième modèle contrôle par l'âge à la migration. Enfin, le dernier modèle comporte des variables décrivant des mécanismes identifiés comme déterminants dans la littérature, à savoir le niveau de diplôme, la maîtrise du français et les motifs de la migration. Les étoiles associées aux coefficients indiquent les degrés de significativité suivants : * $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$*

La stratification de notre échantillon par sexe confirme les résultats de notre partie descriptive sur le genre. En effet, à travers nos quatre modèles le coefficient associé à l'ISEI prémigratoire est plus faible pour les femmes que pour les hommes, ce qui indique la moins bonne reproduction de la stratification de statuts prémigratoires pour les femmes que pour les hommes et la banalité de l'expérience du déclassement¹³. Ensuite, l'intégration de la variable d'origine migratoire nous montre que les différences observées plus tôt dans la reproductibilité du statut social prémigratoire sont exacerbées chez les femmes. En effet, l'origine migratoire est associée à de plus gros coefficients en valeur absolue pour cette population. Par exemple, à ISEI prémigratoire, âge à la migration, diplôme, maîtrise du français et motifs pour la migration égaux par ailleurs, le modèle prédit qu'un immigré algérien aura un ISEI au premier emploi inférieur de 2.3 points par rapport à un immigré d'Afrique subsaharienne¹⁴. Cette même différence est de 4.7 points entre une immigrée algérienne et une immigrée subsaharienne. De la même manière la différence entre l'ISEI au premier emploi d'un immigré d'Afrique subsaharienne et un immigré d'Espagne ou d'Italie toutes choses égales par ailleurs est de 9.6 points alors que cette même différence est de 11 points chez les femmes.

La lecture des coefficients associés au niveau de diplôme montre que cette variable influence fortement le premier emploi des femmes immigrées en France. Toutes choses égales par ailleurs, le modèle prédit que la différence d'ISEI du premier emploi entre une femme immigrée ayant comme plus haut diplôme un diplôme du supérieur étranger et une femme ayant un diplôme du secondaire ou du primaire est de 8.1 points d'ISEI. Cette même différence est de 4.9 points chez les hommes. Ce résultat va dans le sens des affirmations de Houseaux et Tavan qui étudient les taux d'emplois après la migration en 2005. Selon leurs analyses, le niveau d'éducation ne joue pas sur les taux d'emplois des hommes immigrés mais a, toutes choses par ailleurs, une incidence positive sur ceux des femmes (Houseaux, Tavan, 2005). En revanche, un effet positif du diplôme chez les femmes ne signifie pas que les femmes diplômées du supérieur sont exemptées

¹³ Un modèle général sur notre échantillon non stratifié qu'on peut retrouver en annexe teste l'effet de la variable de sexe prédit ainsi que l'ISEI des femmes au premier emploi est inférieur de 4,5 points à celui des hommes, à ISEI avant la migration, origine migratoire et variable de contrôles égales par ailleurs.

¹⁴ Nous avons choisi comme modalité de référence « Afrique subsaharienne » car c'est la modalité qui comporte le plus d'effectifs dans notre échantillon.

des phénomènes de déclassement à la migration. Par exemple, Pauline Vallot montre que l'assignation des immigrées diplômées du supérieur à des professions peu qualifiées au premier emploi touche plus les femmes que les hommes, outre la segmentation en termes de secteur d'activité (Vallot 2020). Notre résultat stipule simplement que *parmi* les femmes (une population qui est par ailleurs très fortement touchée par les phénomènes de déclassement consécutif à la migration) le fait d'avoir un diplôme du supérieur protège plus du déclassement que *parmi* les hommes.

En ce qui concerne les variables de maîtrise du français à l'arrivée et motif de la migration, les résultats de la littérature sont corroborés dans le cas français. Une bonne maîtrise du français à l'arrivée est associée à une meilleure position socio-professionnelle au premier emploi en France. Les personnes qui émigrent pour fuir une situation d'insécurité ou de trouble politique dans leurs pays d'origine et les personnes qui rejoignent un membre de leur famille en France sont amenés à occuper des emplois plus précaires à l'arrivée en France. Dans notre modèle le fait de migrer en France pour trouver un travail ne procure un avantage comparatif que chez les femmes. Ceci est en phase avec l'idée que les migrations féminines sont ordinairement plus motivées par des regroupements familiaux : le fait d'émigrer avec pour motif le fait de trouver un travail est plus discriminant parmi les femmes que parmi les hommes et exerce un effet positif sur l'emploi exercé à l'arrivée.

La quantification des différences entre groupes d'origines en stratifiant par le sexe montre que les assignations ethnoraciales à l'entrée sur le marché du travail en France sont particulièrement fortes pour les femmes. D'une part, les femmes sont plus fortement touchées que les hommes par les phénomènes de déqualification au premier emploi en France. Ce résultat permet de compléter les représentations que le sens commun se fait des figures typiquement masculines du déclassement des immigrés à la migration qui se cristallisent dans la figure du chauffeur de taxi ou de l'agent de sécurité par exemple. Le déclassement des femmes immigrées est moins connu et plus massif. Notre étude strictement quantitative sur l'ampleur du déclassement connu par les immigrés est à mettre en lien avec d'autres études qui portent attention aux secteurs d'emplois. On sait en effet que la structure occupationnelle des femmes immigrées diffère fortement de celle des natives, et que le déclassement massif des femmes

constaté dans notre étude se fait à travers l'orientation de ces populations qualifiées vers les secteurs du service à la personne et du nettoyage (Scrinzi 2013, Vallot 2020)

2.3) Les déterminants du reclassement dans la durée en France

Comme nous l'avons vu en introduction, la littérature qui supporte l'hypothèse du modèle des carrières occupationnelles en U fait des prédictions vis-à-vis du potentiel reclassement que les immigrés devraient connaître dans la durée du séjour en France. Notre dernier modèle de régression (Figure 9) sur la mobilité ascendante connue dans la durée du séjour en France (ISEI act_ant – ISEI prem) permet de tester l'effet de ces variables ayant été identifiées comme déterminantes.

	Hommes - Modele 1	Hommes - Modele 2	Hommes - Modele 3	Femmes - Modele 1	Femmes - Modele 2	Femmes - Modele 3
(Intercept)	6.5***	4.4***	5.3***	6.7***	3.4*	2.0
ISEI_avmig – ISEI_prem	0.2***	0.3***	0.2***	0.3***	0.3***	0.3***
ISEI_prem	-0.2***	-0.2***	-0.2***	-0.3***	-0.3***	-0.3***
Région d'origine (ref= Afrique subsaharienne)						
Autre pays d'Europe		1.0	1.1		12.4***	12.5***
Algerie		1.1	0.9		7.7***	7.1***
Chine et Asie du Sud Est		5.3**	4.7*		6.9***	6.7**
Espagne ou Italie		4.4**	4.4**		14.8***	15.6***
Maroc ou Tunisie		1.7	1.5		-1.3	-0.8
Portugal		3.1**	2.9**		1.7	1.5
Turquie ou Moyen-Orient		1.1	0.2		7.0*	7.7**
Nombre d'années passées en France			0.0			0.0
Age à la migration (ref=25- 30 ans)						
30-35 ans			-1.4			-1.5
moins de 25 ans			1.2			1.5
plus de 35 ans			-2.8**			0.8
Obtention d'un diplôme en France			5.0***			6.5***
Num.Obs.	865	823	807	605	545	528
R2	0.182	0.187	0.230	0.330	0.409	0.433
R2 Adj.	0.180	0.178	0.216	0.328	0.399	0.418

	Hommes - Modele 1	Hommes - Modele 2	Hommes - Modele 3	Femmes - Modele 1	Femmes - Modele 2	Femmes - Modele 3
AIC	6753.3	6426.4	6273.3	5188.5	4566.7	4424.0
BIC	6772.3	6478.2	6348.4	5206.1	4614.0	4492.4
Log.Lik.	-3372.627	-3202.189	-3120.638	-2590.256	-2272.363	-2196.023
RMSE	10.22	10.07	9.94	13.23	12.76	12.77

Fig9 : Coefficients associés aux modèles de régressions sur la mobilité ascendante connue en France, c'est-à-dire la différence d'ISEI entre l'emploi au moment de l'enquête ou l'emploi antérieur en cas d'inactivité au moment de l'enquête et le premier emploi en France (ISEI act ant – ISEI prem) stratifiés par sexe

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France ayant un travail dans le pays d'origine juste avant la migration.

Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-2020

Note de lecture : Les étoiles associées aux coefficients indiquent les degrés de significativité suivants : * $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$

Malgré les perspectives très faibles de mobilité ascendante en France que l'on a pu constater dans nos statistiques descriptives, notre modèle prédit un effet positif du déclassement à l'arrivée en France ($ISEI_{avmig} - ISEI_{prem}$) sur le potentiel reclassement qu'un immigré peut connaître dans la durée du séjour en France à ISEI au premier emploi égal par ailleurs. Autrement dit, plus un immigré ou une immigrée connaît un déclassement à la migration de grande ampleur et plus il/elle aura de probabilité de connaître une mobilité ascendante par la suite. On peut noter que la valeur de ces coefficients de 0.2 à 0.3 en fonction des variables de contrôle ajoutées dans le modèle pour les hommes et les femmes. Ceci signifie que le reclassement que le modèle prédit n'est en aucun cas proportionnel au déclassement connu à l'arrivée en France (auquel cas le coefficient associé à notre variable serait égal à un). Notre modèle prédit qu'à ISEI au premier emploi égal par ailleurs, si on considère deux immigrés, l'un ayant connu un déclassement à la migration équivalent à un score de 10 points d'ISEI et l'autre n'ayant pas connu de déclassement, la personne ayant connu un déclassement de 10 points aura à terme un ISEI supérieur de 3 points à celui qui n'a pas connu de déclassement. On peut ainsi affirmer que la trajectoire occupationnelle idéale typique d'un immigré à travers la migration en France s'apparente moins à un U qu'à un J inversé.¹⁵

Les trajectoires occupationnelles en France connaissent en grande variabilité en fonction des origines migratoires. Notre modèle stipule qu'à déclassement à l'arrivée en France, ISEI au premier emploi et variables de contrôles égales par ailleurs, un immigré d'Espagne ou d'Italie connaîtra en moyenne une hausse de son ISEI supérieure de 4.4 points par rapport à un immigré d'Afrique subsaharienne. De la même manière que dans le cadre des trajectoires de déclassement à la migration, les différences entre origines relatives à la mobilité occupationnelle en France sont exacerbées pour les femmes : être d'Espagne ou d'Italie par rapport à être d'Afrique subsaharienne est comparativement beaucoup plus avantageux pour les femmes que pour les hommes. On remarque également que l'inégalité des chances de mobilité ascendantes en France

¹⁵ Il est nécessaire de mentionner le biais dans notre base du au recodage de notre variable d'ISEI au premier emploi qui a pour effet de surestimer les situations d'immobilité entre le premier emploi et l'emploi actuel en France, qui influence les résultats de notre dernier modèle. En effet, du fait de la structure du questionnaire, nous n'avons aucune non-réponse pour les personnes qui ont déclaré exercer un seul emploi en France qui est l'emploi au moment de l'enquête, alors que les autres répondants peuvent avoir des non réponses pour $ISEI_{prem}$ ou $ISEI_{act_ant}$.

ne semble pas défavoriser les mêmes populations en fonction du genre. Par exemple qu'être une femme de la population « autre pays d'Europe » est très avantageux alors que pour les hommes le coefficient associé est non significatif. A l'inverse, les destinées sociales des hommes portugais sont meilleures que celles des hommes d'Afrique subsaharienne toutes choses égales par ailleurs alors que ce n'est pas le cas chez les femmes.

Conclusion

Notre travail permet d'enrichir la compréhension des dynamiques socio-professionnelles des immigrés en France en prenant en compte les caractéristiques prémigratoires des immigrés dans la volonté d'étudier les trajectoires d'immigration vers la France comme des mobilités sociales transnationales. Nous avons d'une part proposé une typologie détaillée des groupes d'origine migratoire en fonction des tendances observées relatives à leurs mobilités occupationnelles pour étudier la validité empirique du modèle en U des carrières occupationnelles immigrées en fonction de l'origine migratoire considérée. A l'exception du Portugal, nous avons identifié un fort clivage existant entre les immigrés européens et les immigrés du reste du monde. Les immigrés européens ne connaissent pas nécessairement de déclassement à la migration et ont tendance à connaître une mobilité ascendante qui recouvre largement ce déclin dans la durée du séjour en France lorsque c'est le cas. A l'inverse, les immigrés d'autres régions du monde sont caractérisés par de plus forts déclassements à la migration, et les capitaux qu'ils acquièrent dans leurs pays d'origine ont un moindre rendement sur le marché du travail français. Leurs trajectoires sociales en France diffèrent également des immigrés européens dans la mesure où leurs perspectives de mobilités ascendantes sont réduites. Les immigrés d'Algérie et d'Afrique subsaharienne apparaissent comme particulièrement défavorisés lorsqu'on met en lien les destinées sociales de ces immigrés en France avec les niveaux de qualification constatés dans les pays d'origine. Plus spécifiquement, les immigrés d'Algérie sont particulièrement défavorisés dans l'ampleur des déclassements connus à la migration en France et les immigrés d'Afrique subsaharienne connaissent très rarement des possibilités de mobilité ascendante dans la durée du séjour en France.

Ensuite, l'inclusion de la variable du genre dans notre analyse nous a permis d'analyser l'interaction des dynamiques de race et de genre dans l'attribution des positions sociales atteintes. En considérant les emplois occupés par les femmes plutôt que les taux d'activités, nous insistons sur l'effet plus prononcé du déclin chez les femmes. Ce phénomène est particulièrement marqué chez les femmes non européennes, qui subissent une double pénalité liées à leur genre et à leur origine ethnique. Les différences observées entre les origines

migratoires sont ainsi plus prononcées chez les femmes, que ce soit lorsque l'on étudie le déclassement consécutif à la migration ou la trajectoire sociale connue en France.

Malgré les apports de cette recherche à la littérature sur les trajectoires sociales transnationales des personnes immigrant vers la France, certaines limites doivent être prises en compte, tant sur le plan méthodologique que dans l'interprétation des résultats. D'une part, l'ISEI représente l'outil méthodologique qui nous a semblé le plus adéquat pour notre étude. Cet index a cependant l'inconvénient d'être unidimensionnel et continu. Or les positions sociales associées à différentes professions dépendent également de la spécificité de chaque contexte national, variabilité dont l'usage de l'ISEI ne peut rendre compte. Par ailleurs, l'échantillon des immigrés qui travaillent avant de partir est sélectionné, notamment au sein des femmes, et ne doit donc pas être considéré comme représentatif de la population immigrée en France.

Bibliographie

- Akresh, I. R. (2008). Occupational Trajectories of Legal US Immigrants : Downgrading and Recovery. *Population and Development Review*, 34(3), 435-456.
- Beauchemin, C., Ichou, M., Simon, P., & TeO2, L. G. D. C. D. L. (2023). Trajectoires et Origines 2019-2020 (TeO2) : Présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France. *Population*, 78(1), 11-28.
- Bidet, J. (2018). Déplacements, Migrations et mobilités sociales en contexte transnational. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 225(5), 67-82. <https://doi.org/10.3917/arss.225.0067>
- Cediey, Foroni, & Garner. (s. d.). *Discriminations à l'embauche fondées sur l'origine à l'encontre de jeunes français (es) peu qualifié(e)s*. <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/discriminations-a-l-embauche-fondees-sur-l-origine-a-l-encontre-de-jeunes>
- Chaïb, S. (2004). Femmes, migration et marché du travail en France. *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, 12, Article 12. <https://doi.org/10.4000/cedref.559>
- Chiswick, B. (1978). The Effect of Americanization on the Earnings of Foreign-born Men. *Journal of Political Economy*, 86(5), 897-921.
- Chiswick, B., Lee, Y. L., & Miller, P. (2005). Immigrant earnings : A longitudinal analysis. *Review of Income and Wealth*, 51(4), 485-503.
- Chiswick, B., Lee, Y., & Miller, P. (2002). A Longitudinal Analysis of Immigrant Occupational Mobility : A Test of the Immigrant Assimilation Hypothesis. *International Migration Review*, 39. <https://doi.org/10.2139/ssrn.305371>
- Cinq millions d'emplois fermés aux étrangers non européens*. (s. d.). Observatoire des inégalités. Consulté 2 septembre 2024, à l'adresse <https://www.inegalites.fr/Cinq-millions-d-emplois-fermes-aux-etrangers-non-europeens>
- Cohen, M. (2017). L'immigration algérienne post-indépendance : L'enracinement à l'épreuve de l'exclusion. *Le Mouvement Social*, 258(1), 29-48. <https://doi.org/10.3917/lms.258.0029>
- Dubucs, H., Pfirsch, T., Recchi, E., & Schmoll, C. (2017). Les migrations italiennes dans la France contemporaine. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1317-1318, Article 1317-1318. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.3871>
- Duleep, H., & Regets, M. (1997). Measuring immigrant wage growth using matched CPS files. *Demography*, 34(2), 239-249.
- Duru-Bellat, M., & Kiefferb, A. (2006). Les deux faces – objective/subjective – de la mobilité sociale. *Sociologie du travail*, 48(4), Article 4. <https://doi.org/10.4000/sdt.25004>
- Échardour, A. (1996). *La vie professionnelle des immigrés originaires du Portugal*. <https://doi.org/10.3406/espos.1996.1768>

Ehrenreich, B., & Hochschild, A. R. (2004). *Global Woman : Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*. Henry Holt and Company.

En 2023, 3,5 millions d'immigrés nés en Afrique vivent en France—Insee Première—2010. (s. d.). à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8237722>

En dix ans, le sentiment de discrimination augmente, porté par les femmes et le motif sexiste—Insee Première—1911. (s. d.). Consulté 5 septembre 2024, à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6473349>

Enloe, C. H. (1990). *Bananas, Beaches & Bases : Making Feminist Sense of International Politics*. University of California Press.

Fellini, I., & Guetto, R. (2018). A “U-Shaped” Pattern of Immigrants’ Occupational Careers? A Comparative Analysis of Italy, Spain, and France. *International Migration Review*, 53, 019791831876793. <https://doi.org/10.1177/0197918318767931>

Ganzeboom, H. B. G., De Graaf, P. M., & Treiman, D. J. (1992). A standard international socio-economic index of occupational status. *Social Science Research*, 21(1), 1-56. [https://doi.org/10.1016/0049-089X\(92\)90017-B](https://doi.org/10.1016/0049-089X(92)90017-B)

Grangier, L. (s. d.). *L'immigration asiatique, économie communautaire et stratégies professionnelles—Le Huu Khoa—C.H.E.A.M.*, à l'adresse <https://www.librairie-grangier.com/livre/1543692-l-immigration-asiatique-economie-communautaire--le-huu-khoa-c-h-e-a-m>

Guilyardi. (s. d.). *Comment l'enquête Trajectoires et Origines a changé la donne sur les statistiques ethniques en France—Institut Convergences Migrations*. à l'adresse <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2020/08/28/defacto-021-01/>

Hagan. (2004). *Contextualizing Immigrant Labor Market Incorporation : Legal, Demographic, and Economic Dimensions*.

Hagan, J., Hernandez-Leon, R., & Demonsant, J.-L. (2015). *Skills of the Unskilled : Work and Mobility among Mexican Migrants*.

Houseaux, F., & Tavan, C. (2005). Quels liens aujourd'hui entre l'emploi et l'intégration pour les populations issues de l'immigration ? *Revue économique : revue bimestrielle*, 56(2).

Jounin, N. (2008). *Chantier interdit au public : Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*. La Découverte.

Kandel, & Donato. (2009). *Does unauthorized status reduce exposure to pesticides? : Evidence from the national agricultural workers survey*.

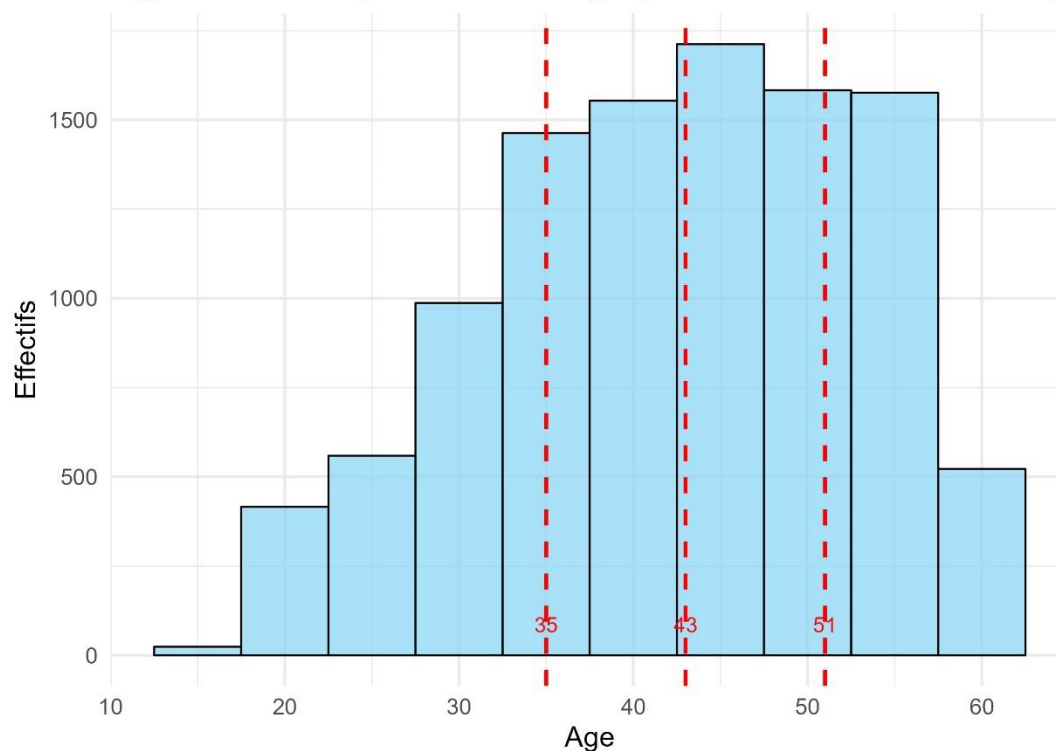
Louie, V. (2012). *Keeping the Immigrant Bargain: The Costs and Rewards of Success in America*. Russell Sage Foundation.

McAllister, I. (1995). Occupational Mobility among Immigrants: The Impact of Migration on Economic Success in Australia. *International Migration Review*, 29(2), 441-468. <https://doi.org/10.1177/019791839502900205>

- Meurs, D., Pailhé, A., & Simon, P. (2006). Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration : L'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France. *Population*, 61(5), 763-801. <https://doi.org/10.3917/popu.605.0763>
- N°21—Été 2020—Comment l'enquête Trajectoires e... Catalogue en ligne. (s. d.). Consulté 7 août 2024, à l'adresse https://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=33571
- Obućina, O. (2013). Occupational trajectories and occupational cost among Senegalese immigrants in Europe. *Demographic Research*, 28, 547-580. <https://doi.org/10.4054/DemRes.2013.28.19>
- Portes, A., & Rumbaut, R. G. (2005). Introduction : The Second Generation and the Children of Immigrants Longitudinal Study. *Ethnic and Racial Studies*. <https://doi.org/10.1080/01419870500224109>
- Portes, A., & Zhou, M. (1993). The New Second Generation : Segmented Assimilation and its Variants. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 530(1), 74-96. <https://doi.org/10.1177/0002716293530001006>
- Powers, M. G., & Seltzer, W. (1998). Occupational status and mobility among undocumented immigrants by gender. *International Migration Review : IMR*, 32(1).
- Safi, M. (2006). Le processus d'intégration des immigrés en France : Inégalités et segmentation. *Revue française de sociologie*, 47(1), 3-48. <https://doi.org/10.3917/rfs.471.0003>
- Santos, M. D. D. (2005). Travailleurs maghrébins et portugais en France. *Revue économique*, 56(2), 447-464. <https://doi.org/10.3917/reco.562.0447>
- Sayad, A. (2006). *L'immigration, ou, Les paradoxes de l'altérité : L'illusion du provisoire*. Raisons d'agir.
- Scrinzi, F. (2013). *Genre, migrations et emplois domestiques en France et en Italie. Construction de la non-qualification et de l'altérité ethnique*. Éditions Petra, Paris, 2013, 214 pages. La Découverte.
- Simon, P., & Steichen, E. (2014). *Slow Motion : The Labor Market Integration of New Immigrants in France*.
- Tavan, C. (2006). *Migration et trajectoires professionnelles, une approche longitudinale*. <https://doi.org/10.3406/estat.2006.7143>
- Trajectoires et origines : Enquête sur la diversité des populations en France. (2016). In C. Beauchemin, C. Hamel, & P. Simon (Éds.), *Trajectoires et origines : Enquête sur la diversité des populations en France*. Ined Éditions. <https://books.openedition.org/ined/676>
- Tribalat. (1996). *De l'immigration à l'assimilation*. La Découverte.
- Vallot, P. (2020). *Une immigration déqualifiée : Diplômé.e.s d'études longues à la périphérie des professions supérieures françaises et allemandes* [These de doctorat, Paris 1]. <https://theses.fr/2020PA01E023>

Annexes

histogramme de repartition de l'age pour l'ensemble des immigr



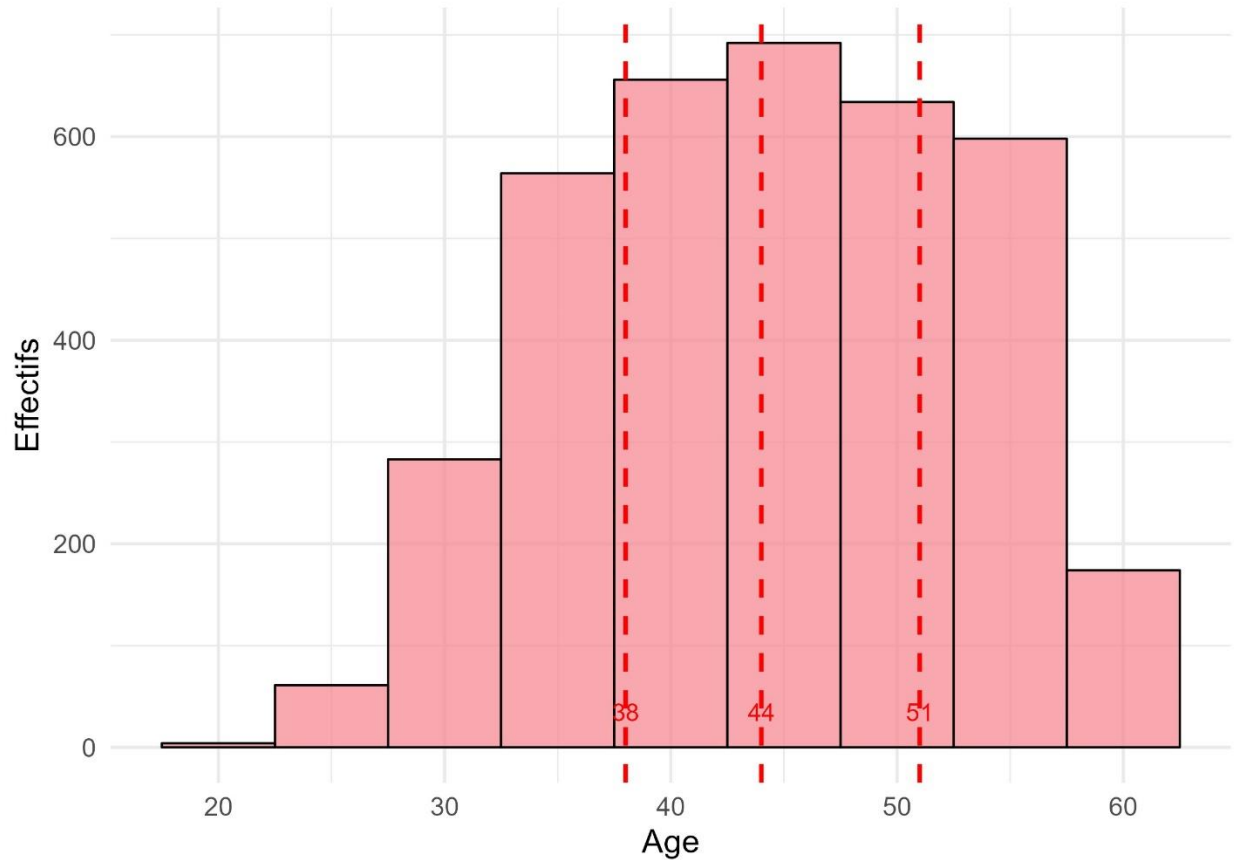
Histogramme de répartition de l'âge de l'échantillon global

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France

Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-2020

Note de lecture : Les barres verticales indiquent les valeurs correspondant aux quartiles

Histogramme de repartition de l'age pour notre sous echantillo



Histogramme de répartition de l'âge pour notre sous échantillon

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France

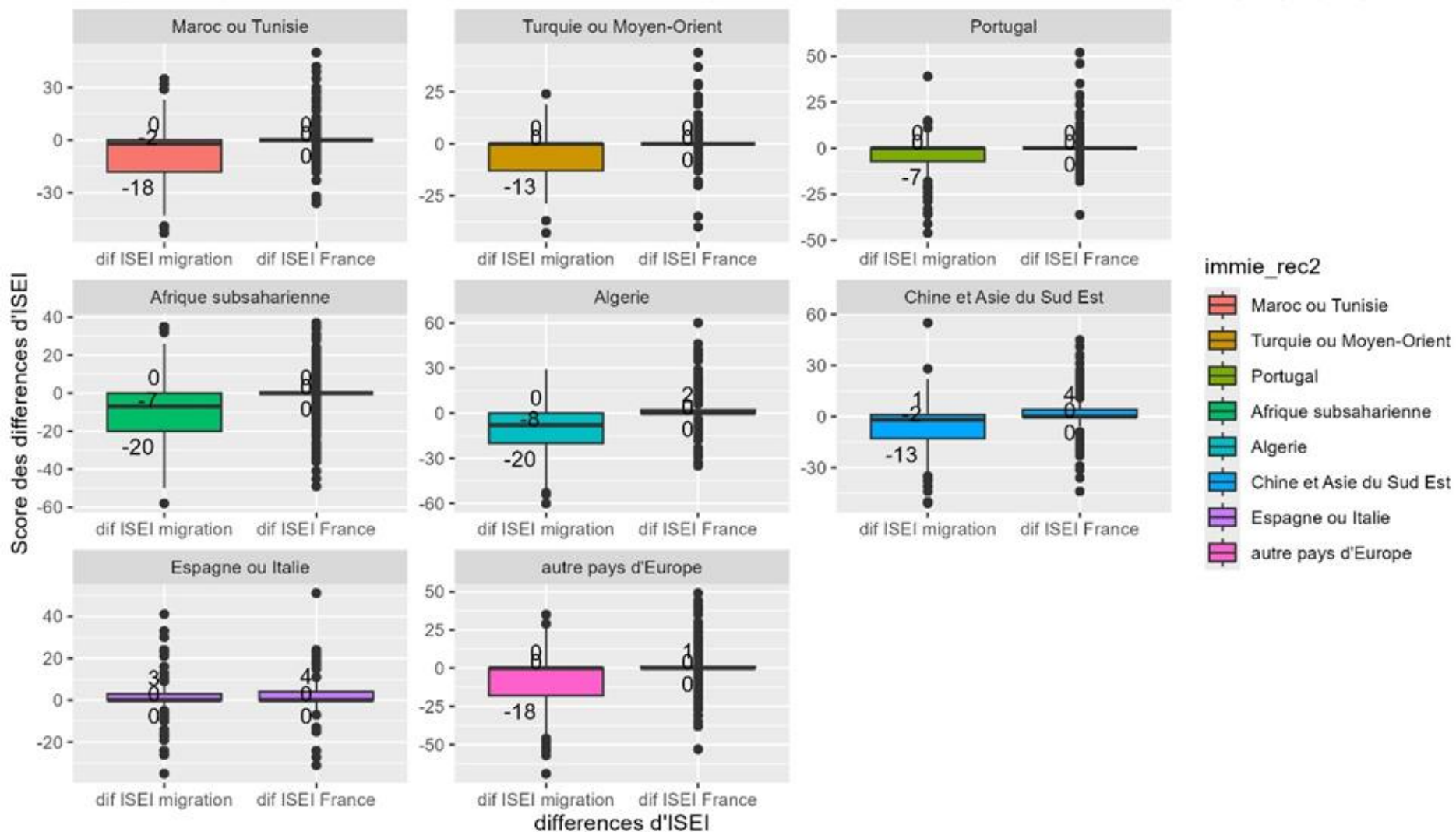
Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-2020

Note de lecture : Les barres verticales indiquent les valeurs correspondant aux quartiles

Nombre de NA et pourcentages par genre et origine géographique pour nos trois variables d'intérêt							
sexe_rec	immie_rec2	ISEI_avmig_NA	ISEI_avmig_Percent	ISEI_prem_rec_NA	ISEI_prem_rec_Percent	ISEI_act_ant_NA	ISEI_act_ant_Percent
femme	Toutes les origines	124	7.1%	771	44.3%	82	4.7%
homme	Toutes les origines	100	5.2%	651	33.8%	45	2.3%
hommes et femmes	Afrique subsaharienne	48	6.9%	241	34.5%	17	2.4%
hommes et femmes	Algerie	23	5.1%	176	39.1%	11	2.4%
hommes et femmes	Chine et Asie du Sud Est	32	8%	167	41.9%	23	5.8%
hommes et femmes	Espagne ou Italie	9	7%	49	38%	3	2.3%
hommes et femmes	Maroc ou Tunisie	14	3.1%	177	38.7%	15	3.3%
hommes et femmes	Portugal	7	2.6%	67	25%	2	0.7%
hommes et femmes	Turquie ou Moyen-Orient	20	6.1%	133	40.4%	10	3%
hommes et femmes	autre pays d'Europe	48	7.1%	305	45.2%	36	5.3%
hommes et femmes	NA	23	8.8%	107	41%	10	3.8%
femme	Afrique subsaharienne	18	5.2%	128	37.1%	8	2.3%
homme	Afrique subsaharienne	30	8.5%	113	32%	9	2.5%
femme	Algerie	13	8.4%	86	55.5%	8	5.2%
homme	Algerie	10	3.4%	90	30.5%	3	1%
femme	Chine et Asie du Sud Est	28	9.7%	121	41.9%	16	5.5%
homme	Chine et Asie du Sud Est	4	3.6%	46	41.8%	7	6.4%
femme	Espagne ou Italie	7	9.9%	31	43.7%	3	4.2%
homme	Espagne ou Italie	2	3.4%	18	31%	0	0%
femme	Maroc ou Tunisie	2	1.4%	71	49.7%	10	7%
homme	Maroc ou Tunisie	12	3.8%	106	33.8%	5	1.6%
femme	Portugal	3	2.7%	29	26.1%	1	0.9%
homme	Portugal	4	2.5%	38	24.2%	1	0.6%
femme	Turquie ou Moyen-Orient	7	8.5%	53	64.6%	6	7.3%
homme	Turquie ou Moyen-Orient	13	5.3%	80	32.4%	4	1.6%
femme	autre pays d'Europe	31	8.1%	180	47%	23	6%
homme	autre pays d'Europe	17	5.8%	125	42.8%	13	4.5%
femme	NA	15	9.3%	72	44.7%	7	4.3%
homme	NA	8	8%	35	35%	3	3%

Distribution des non-réponses à nos trois variables d'ISEI en fonction du genre et de l'origine migratoire

Boxplot comparant les mobilités consecutives a la migration et en France en fonction de l'origine geographique

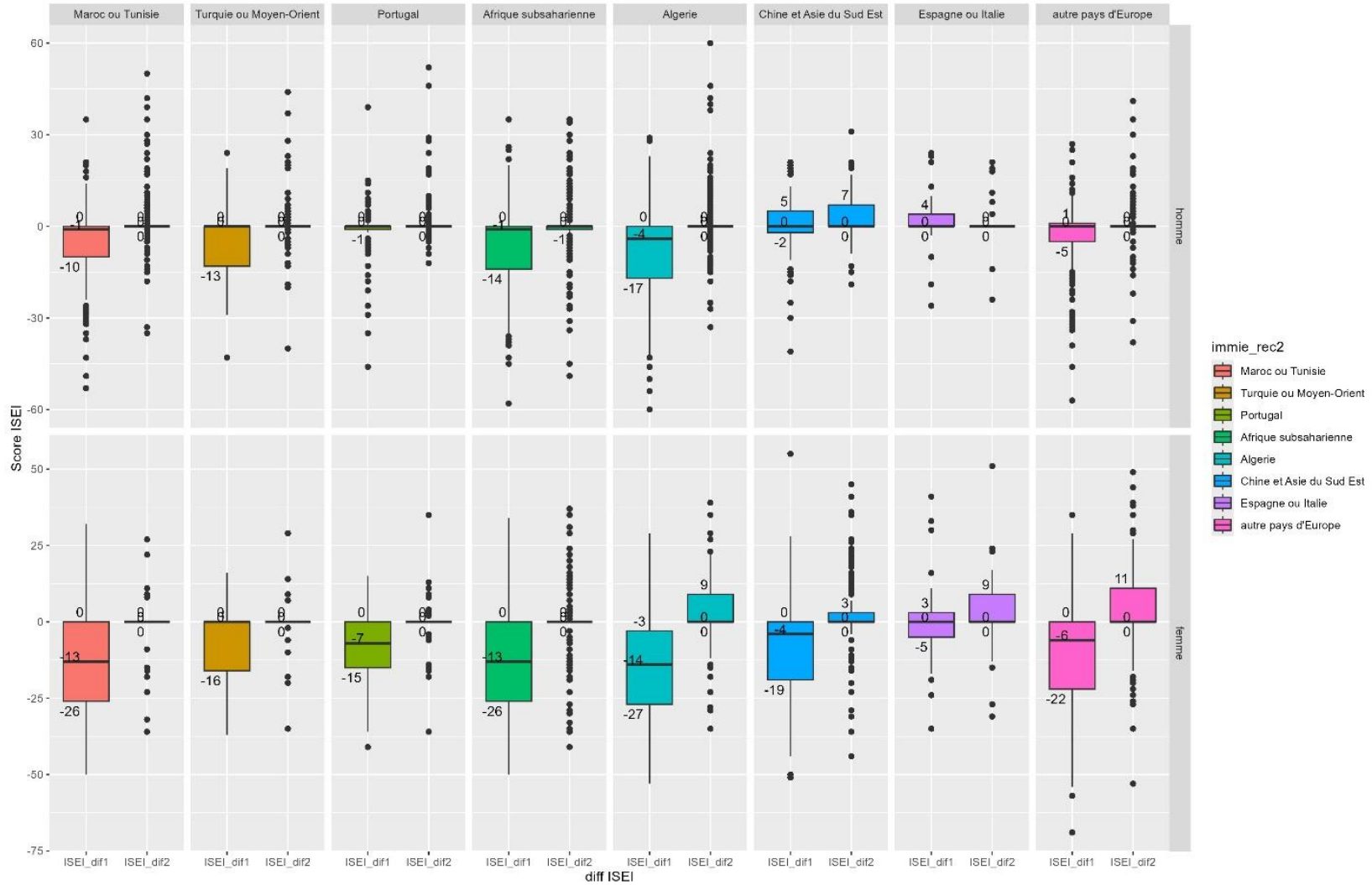


Boites à moustaches du score des différences d'ISEI (différence entre ISEI au premier emploi et ISEI avant la migration et différence entre ISEI au moment de l'enquête et ISEI au premier emploi en fonction de l'origine migratoire.

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France ayant un travail dans le pays d'origine juste avant la migration

Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-2021

Diff d'ISEI en fonction du genre et de l'origine géographique



Boites à moustaches du score des différences d'ISEI (différence entre ISEI au premier emploi et ISEI avant la migration et différence entre ISEI au moment de l'enquête et ISEI au premier emploi en fonction de l'origine migratoire.

Champ : Ensemble des personnes immigrées en France ayant un travail dans le pays d'origine juste avant la migration

Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-2021

Tri croisé du niveau de diplôme étranger en fonction de l'origine migratoire

	N	Overall, N = 3,107 ¹	aucun diplôme, N = 935 ¹	diplôme étranger de l'enseignement supérieur, N = 1,063 ¹	diplôme étranger du primaire ou du secondaire, N = 1,109 ¹	p-value ²
Origine géographique	2,888					<0.001
autre pays d'Europe		598 (21%)	59 (7%)	332 (35%)	207 (20%)	
Afrique subsaharienne		533 (18%)	159 (18%)	144 (15%)	230 (22%)	
Maroc ou Tunisie		395 (14%)	164 (18%)	111 (12%)	120 (11%)	
Algerie		381 (13%)	136 (15%)	119 (12%)	126 (12%)	
Chine et Asie du Sud Est		307 (11%)	100 (11%)	111 (12%)	96 (9%)	
Turquie ou Moyen-Orient		300 (10%)	107 (12%)	46 (5%)	147 (14%)	
Portugal		255 (9%)	151 (17%)	13 (1%)	91 (9%)	
Espagne ou Italie		119 (4%)	13 (1%)	79 (8%)	27 (3%)	

¹ n (%)² Pearson's Chi-squared test**Tri croisé du niveau de diplôme en fonction de l'origine migratoire***Champ : Ensemble des personnes immigrées en France ayant un travail dans le pays d'origine juste avant la migration**Source : Trajectoires et origines 2 (TeO2), INED, 2019-2021*